

Résumés des communications

Conférences plénières

« Can gender-fair language prevent genderstereotypes? A sociolinguistic approach »

Giuseppe Balirano (Université de Naples « L'Orientale »)

gbalirano[at]unior.it

Language is unavoidably influenced by gender since it is one of the prevailing tools used for human communication. For this reason, for quite a long time, gender has been a heated issue in sociolinguistics where academic research has often disclosed that masculine generics evoke a bias in mental representations (Stahlberg *et al.*, 2007). As a result, different strategies, such as neutralisation, feminisation and/or a combination of the two, have been adopted in order to avoid detrimental effects of masculine generics. In English, in particular, there is a definite difference between grammatical gender, gender as a social construct (i.e., the roles, behaviours, activities and attributes that a given society at a specific time considers appropriate for men or women) and sex as a biological feature of living beings. Since the 1970s, guidelines for a gender-fair language (GFL) – a language that minimises assumptions about the social gender or biological sex of people referred to in speech or writing – were introduced in particular professional domains across national and linguistic boundaries in several English-speaking countries. These guidelines demanded that authors of articles, books, teaching materials, or fiction treat women and men equally, including the language they use. However, still today a sort of *genderist* language remains a dominant factor seeping through everyday communication, most of the time, deriving from TV series and other media, which seem to boost a non-correct use of GFL. This paper, based on a vast multimodal corpus, looks at the use of non-GFL in contemporary American TV series.

« La féminisation linguistique au Québec et ses défis actuels »

Hélène de Nayves (Office Québécois de la Langue Française)

C'est au cours des années 1970 qu'ont été mises en place les premières mesures visant à mieux représenter les femmes dans les appellations d'emploi au Canada, dans les deux langues officielles, le français et l'anglais. Cependant, ce qui valait pour l'anglais s'appliquait difficilement au français et à sa morphologie du genre. Interpellé à ce sujet en 1976, l'Office de la langue française (devenu par la suite l'Office québécois de la langue française) a alors fait paraître des avis de recommandation officielle sur la question, intégrant ainsi la féminisation à sa politique linguistique en fonction du parti-pris de l'usage au Québec. Ces avis de recommandation ont pour objectif d'inciter à l'emploi, sans l'imposer, des termes, des expressions ou des pratiques terminologiques recommandés dans les écrits de l'Administration québécoise. Poursuivant ses travaux, l'Office a orienté les Québécois et les Québécoises dans l'apprentissage de nouvelles pratiques d'écriture (qu'on appellera par la suite la rédaction épïcène) qui consistent à recourir à des formulations neutres (*le personnel*) ou à des doublets complets (*l'employé ou l'employée*) au lieu du masculin générique seul (*l'employé*).

Cela dit, bien que la question de la féminisation de la langue s'inscrive dans le mandat poursuivi par l'Office, qui consiste à définir et à conduire la politique québécoise en matière

d'officialisation linguistique, de terminologie ainsi que de francisation de l'Administration et des entreprises, la perspective aménagiste qu'il adopte n'est pas toujours en tout point compatible avec les visées implicites d'une langue parfaitement épïcène.

D'une part, la langue est un système dans lequel tout se tient, comme le disait Saussure. Or, le français est par essence genré grammaticalement; offrir, sans toutefois compromettre l'intégrité de la langue, une égale représentation des hommes et des femmes dans un écrit, contexte où les tournures épïcènes sont le plus souvent synonymes de complexité, apparaît d'emblée comme un défi considérable qui ne saurait être résumé de manière concise en deux ou trois recommandations.

D'autre part, la rédaction épïcène n'est pas un phénomène d'ordre uniquement linguistique. En effet, plusieurs parties concernées tentent de faire valoir leur point de vue par rapport à cette question très complexe sur la place publique, si bien que la rédaction épïcène en devient un enjeu qui est à plusieurs égards politique. Ainsi, comme le travail de l'Office se fait le plus souvent à la fois en amont et en aval de l'usage et des principales et des principaux intéressés, la tâche en est doublement délicate en ce que, non seulement les pratiques recommandées doivent-elles respecter le système du français, mais en ce qu'il faut également veiller à ne pas mettre de l'avant des propositions qui privilégieraient certains groupes au dépens d'autres.

À partir d'un aperçu du contexte historique et social dans lequel la féminisation linguistique a pris place au Québec, cette contribution s'efforcera donc de synthétiser le quand, le quoi et le pourquoi de la féminisation des appellations de personnes et de la rédaction épïcène. Dans une démarche plus simplement descriptive, il s'agira d'illustrer les défis actuels qui se présentent à l'Office, que ce soit par rapport à la progression des doublets abrégés (p. ex. *l'employé[e]*) dans l'usage ou par rapport à la polysémie des termes qui circulent : la différence entre *rédaction épïcène*, *formulation neutre*, *rédaction non binaire* et *écriture inclusive* est-elle perçue de la même façon au Québec, au Canada francophone ou dans la francophonie? Par ailleurs, on peut se demander si l'usage au Québec de variantes féminines comme *précurveuse*, *autrice* ou *cheffe* en parallèle de l'usage depuis plusieurs décennies de féminins comme *précurveuse*, *auteure* ou *une chef* est voué à demeurer. Enfin, comment concilier, à travers la recommandation officielle de mesures langagières de féminisation, le respect du système linguistique du français et celui des préoccupations d'équité sociale de la population? Voici quelques-unes des questions auxquelles nous tenterons de répondre.

Références

ARBOUR, Marie-Ève, et Hélène DE NAYVES, avec la collaboration d'Ariane ROYER. « Féminisation linguistique : étude comparative de l'implantation de variantes féminines marquées au Canada et en Europe », *Langage et société*, n° 148, 2014, p. [31]-51.

ARBOUR, Marie-Ève, et Hélène DE NAYVES. *Formation sur la rédaction épïcène*, [Fichier PDF], [Québec], Office québécois de la langue française, [2018], 74 p. [<https://www.oqlf.gouv.qc.ca/redaction-epicene/formation-redaction-epicene.pdf>].

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONDITION FÉMININE DE L'ONTARIO. *À juste titre : guide de rédaction non sexiste*, Toronto, Office des affaires francophones, 1994, 29 p.

LABROSSE, Céline. *Pour une langue française non sexiste : essai*, Montréal, Les Intouchables, c2002, 173 p.

LARIVIÈRE, Louise-Laurence. *Guide de féminisation des noms communs de personnes*, Montréal, Fides, c2005, 217 p.

**Colloque « Entre masculin et féminin – Approches contrastives dans les langues romanes »
(28 & 29 novembre 2019 ; ENS, 45 rue d’Ulm, Salle Dussane)**

LESSARD, Michaël, et Suzanne ZACCOUR. *Grammaire non sexiste de la langue française : le masculin ne l'emporte plus!*, Saint-Joseph-du-Lac, Québec, M éditeur; Paris, Éditions Syllepse, 2017, 189 p. (Collection Mosaïque).

MOREAU, Marie-Louise, et Anne DISTER. *Mettre au féminin : guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*, 3^e éd., Bruxelles, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2014, 94 p. (Collection Guide).

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Féminisation des appellations de personnes et rédaction épïcène : avis de recommandation*, [[Fichier PDF](#)], [Montréal], Office québécois de la langue française, [2018], [1] p.

« Les guides de rédaction non sexiste / inclusive dans les langues romanes: un genre textuel évolutif »

Daniel Elmiger (Université de Genève)

daniel.elmiger@unige.ch

Depuis les années 1970, la question de savoir quels noms communs de personne sont à utiliser (ou éviter) pour parler de personnes humaines fait débat dans de nombreuses langues à genre grammatical et/ou lexical.

La discussion sur les liens entre représentation symbolique, représentation cognitive et égalité factuelle des humains dans la langue a donné naissance à un genre textuel que nous appelons « guides de rédaction non sexiste / inclusive », mais qui se caractérise en réalité par une multitude de noms et d’orientations différentes (cf. Elmiger 2000, Schlichting 1997, Wetschanow 2017). Ce qui fait l’unité de ce genre (qui méritera à être circonscrit et décrit plus en détail, à l’avenir), c’est qu’on y trouve une série de (méta)stratégies proposées (ou recommandées) permettant de mettre en œuvre un usage de la langue considéré comme préférable aux usages habituels. Souvent, le caractère (plus ou moins) contraignant ou officiel n’est pas entièrement clarifié, car peu de guides s’insèrent dans des contextes où l’on peut (ou veut) rendre un certain usage de la langue obligatoire. Cela est d’autant plus vrai que dans la plupart des guides, on ne saurait aller au-delà de quelques principes généraux qui ne permettent pas de couvrir l’ensemble des questions théoriques et pratiques qui se posent dans un domaine aussi complexe que l’utilisation des noms communs de personne.

Dans la communication, nous présenterons une collection de quelque mille guides couvrant d’une part le monde germanophone (quelque 400 titres) et anglophone (une bonne centaine de titres) et d’autre part les langues romanes, où ce genre textuel semble être inégalement réparti. Dans la collection figurent actuellement :

- près de 200 guides pour l’espagnol,
- une bonne centaine de guides pour le français,
- une quarantaine de guides pour le catalan et le valencien,
- une trentaine de guides pour l’italien,
- deux pour le galicien et un pour le roumain (trouvailles occasionnelles).

La collection ne saurait prétendre à l’exhaustivité (notamment pour ce qui est langues moins familières à l’auteur), mais elle permet néanmoins de retracer dans les grandes lignes quel est l’objet des guides réunis dans la collection (le lexique, la rédaction de textes ou l’utilisation des noms d’humains dans le discours), comment l’objet est nommé (*féminisation*, *rédaction non sexiste*, *langage épïcène*, etc.), quelle est la provenance (politique, administrative, académique, religieuse, etc.) des textes et comment ces éléments ont évolué à travers le temps.

Dans la première partie de la conférence, nous décrirons et problématiserons le genre des guides de rédaction non sexiste / inclusive et nous donnerons quelques chiffres sur la provenance géographique des guides et sur leur année de parution.

Colloque « Entre masculin et féminin – Approches contrastives dans les langues romanes » (28 & 29 novembre 2019 ; ENS, 45 rue d’Ulm, Salle Dussane)

Dans un deuxième temps, nous nous concentrerons sur les guides issues des langues romanes (cf. Robustelli 2012, Elmiger et al. 2014). Nous étudierons notamment la question de savoir à quel degré ceux qui traitent du français ressemblent (ou non) à ceux d’autres langues romanes. Nous poursuivrons deux hypothèses et soulèverons quelques questions ouvertes :

- hypothèse 1 : si dans un premier temps, les considérations lexicales (la « féminisation » du lexique) a joué un rôle important, en français (et en France), ce sont aujourd’hui plutôt les questions de rédaction (non sexiste et/ou inclusive) qui semblent constituer l’enjeu majeur des guides.
- hypothèse 2 : la francophonie non hexagonale est préceuseure par rapport à la France, qui a (re)découvert la thématique de l’écriture tardivement et sous des angles de vue partiellement nouveaux.
- questions ouvertes : comment s’expliquent les disparités parfois considérables entre les langues romanes ? Pourquoi p. ex. le nombre de guides pour l’espagnol et les langues régionales d’Espagne est-il très élevé en comparaison avec celui pour l’italien ? Est-ce une question de représentativité manquante du corpus ou y a-t-il d’autres raisons expliquant ce décalage ?

Indications bibliographiques

Elmiger, Daniel (2000): «Les guides de féminisation allemands et français: La Suisse au carrefour d’influences différentes». Bulletin suisse de linguistique appliquée (Bulletin VALS/ASLA) 72: p. 211-225

Elmiger, Daniel, Verena Tunger et Alessandra Alghisi (2014): «Les consignes de rédaction non sexiste françaises et italiennes. Quelle attitude face à la généricité du masculin?». Synergies Italie 10 (Les discours institutionnels au prisme du «genre»: perspectives italo-françaises): p. 49-60

Robustelli, Cecilia (2012): Linee guida per l’uso del genere nel linguaggio amministrativo, Progetto genere e linguaggio. Parole e immagini della comunicazione: 48 p.

Schlichting, Dieter (1997): «Nicht-sexistischer Sprachgebrauch. Über Sprachratgeber für kommunikative Zwickmühlen». Sprachreport 2/1997: S. 6-11

Wetschanow, Karin (2017): «Von nicht-sexistischem Sprachgebrauch zu fairen W_ortungen – Ein Streifzug durch die Welt der Leitfäden zu sprachlicher Gleichbehandlung». OBST: Osnabrücker Beiträge zur Sprachtheorie 90: S. 48-59.

« I riflessi sulla lingua italiana del fenomeno linguistico più spettacolare degli ultimi quarant’anni: il cambiamento della lingua sotto l’influenza delle donne »

Cecilia Robustelli (Académie de la langue italienne)

cecilia.robustelli@unimore.it

Il lungo processo socioculturale che ha caratterizzato nel Novecento, sul piano internazionale, la trasformazione del ruolo femminile, che include anche l’accesso a ambiti professionali e ruoli istituzionali tradizionalmente riservati agli uomini ha avuto riflessi e conseguenze sull’uso delle lingue. In questa relazione ne verranno esaminati i riflessi sulla lingua italiana, le linee di ricerca scientifica e le azioni promosse nel campo dei media, dell’educazione e delle istituzioni che ne sono derivate.

Communications

« Le genre grammatical neutre en français »

Alpheratz (Sorbonne Université, Laboratoire STIH)

contact@alpheratz.fr

**Colloque « Entre masculin et féminin – Approches contrastives dans les langues romanes »
(28 & 29 novembre 2019 ; ENS, 45 rue d’Ulm, Salle Dussane)**

Si des *grammairiens* n’avaient pas nommé les classes grammaticales « genre masculin » et « genre féminin » mais « zoink » et « bang », le débat sur le genre grammatical n’aurait pas lieu. Il n’a lieu que parce que le genre grammatical a été mis en corrélation avec le genre social, hier par le féminisme, aujourd’hui par les études de genre, mais avant tout le monde, par la Grammaire.

Cependant, à l’heure où les *grammairiens* sont devenus des grammairiens, c’est-à-dire des linguistes tous genres confondus, et parfois même des linguistes de genre social non binaire, où en est le débat sur le genre grammatical ? Nous postulons que ce débat repose en partie sur la conceptualisation, l’étude, la grammatisation et la diffusion du *genre neutre*.

En effet, si le genre grammatical neutre n’existe pas en français, comment classer les unités suivantes (soulignées en gras) ?

Ex. *Mes pronoms sont **al, ol** ou **ille***. (La Vie en queer¹)

Ex. *Manif pour **touz*** (videolyon, 2016²)

Ex. *Mais je suis certaine que je rencontrerai d’autres **défensaires** du français inclusif – et certainement de plus en plus*. (V.M., 2018³)

Ex. *cette playlist a été pensée pour **tou-tes** les **amateurices** de sons techno* (Simonæ, 2018⁴)

Ces nouvelles unités linguistiques – lexèmes et grammèmes – nous ne pouvons les classer exclusivement dans le genre masculin ni dans le genre féminin. En revanche, le genre grammatical neutre est une catégorie possible pour de nombreuses raisons : l’hyperonymie et la polysémie du mot « neutre », son opérativité en métalinguistique, la présence de ce concept à l’aube et tout au long de l’histoire humaine et sa réactivation, au XXI^e siècle, pour nommer des catégories sociales désormais représentées au plan juridique, associatif et politique⁵ : personnes trans, intersexes, non binaires.

En conceptualisant le français inclusif dans notre grammaire (Alpheratz 2018), nous avons défini et analysé ce genre grammatical que nous nommons « neutre » et nous l’avons sorti de la confusion avec un genre masculin *dit* neutre. C’est pourquoi nous en proposons une présentation dans un colloque qui s’intéresse aux applications linguistiques, mais aussi politiques, historiques et sociales du genre grammatical.

Nous verrons que sa formation morphologique est due à une base lexicographique nouvelle inspirée des travaux de Durand (1936) et Michel (2016) qui prend le contrepied de la lemmatisation du mot fléchi au genre masculin (Dubois 1964, Labbé 2001). Pour cela, nous verrons comment le genre neutre se manifeste dans d’autres langues romanes, notamment par un procédé commun : créer de nouveaux morphèmes flexionnels pour qu’existe une marque morphologique de genre neutre : par ex. le « x » de « buenos días a todxs »⁶ peut être interprété comme un équivalent espagnol du « z » français dans « Bonjour à touz »⁷).

¹ <https://lavieenqueer.wordpress.com/a-propos/>

² <https://www.youtube.com/watch?v=cVLh1gd2CbU>

³ Courriel reçu le 16/08/2018

⁴ <https://simonae.fr/sciences-culture/musique/playlist-clubbing/>

⁵ Voir les résolutions 2048 et 2191 pour la protection des personnes trans et la reconnaissance d’un troisième genre à l’état-civil par le Conseil de l’Europe.

⁶ <https://www.eldinamo.cl/blog/como-hablar-en-lenguaje-inclusivo/>

⁷ Courriel reçu de M.G. du 15/04/2019.

Colloque « Entre masculin et féminin – Approches contrastives dans les langues romanes » (28 & 29 novembre 2019 ; ENS, 45 rue d’Ulm, Salle Dussane)

Nous verrons également comment ce troisième genre est progressivement grammatisé par des institutions et des entreprises à l’impact mondial, mais également par des productions littéraires et scientifiques soutenues par des maisons d’édition, des universités et des centres de recherche.

Nous exposerons en quoi le genre neutre permet de résoudre les problèmes de lecture, d’exclusion, d’économie que présente le procédé que nous avons conceptualisé dans notre grammaire sous le nom de « double flexion partielle » (ex. les étudiant·es) ou « double flexion totale » (ex. les étudiants et les étudiantes). En effet, « les étudiantz » résoudrait ces problèmes, non sans en poser d’autres.

L’un de ces problèmes pourrait être une nouvelle invisibilisation de la catégorie sociale des femmes. Par exemple, dans un mot comme « défensaire », neutre de « défenseur/défenseuse », le masculin disparaît mais le féminin aussi. Bien que né de la volonté de lutter contre les stéréotypes de genre, le genre neutre présenterait donc le risque d’invisibiliser à nouveau la catégorie sociale des femmes dans la pensée, la langue et la société. C’est pourquoi nous proposerons une solution à ce problème, solution puisée dans la grammaire.

Ainsi la Grammaire, après avoir créé le problème du genre grammatical avec les *grammairiens*, s’efforce-t-elle aujourd’hui de le résoudre, dès lors qu’elle n’est plus « une abstraction généralisée de l’expérience masculine⁸ ».

Références bibliographiques

Alpheratz. *Grammaire du français inclusif*, Châteauroux, Vent solars, 2018.

Dubois Jean. « Analyse de la distribution des marques de nombre et de genre dans un énoncé minimal en français moderne et étude des systèmes de marques », *École pratique des hautes études. 4e section, Sciences historiques et philologiques. Annuaire 1964-1965. 1964*. pp. 379-392.

Durand Marguerite. *Le genre grammatical en français parlé, à Paris et dans la région parisienne*, Paris, Bibliothèque du français moderne, 1936, p. 27.

Labbé Dominique. « Normalisation et lemmatisation d’une question ouverte : Les femmes face auchangement familial », *Journal de la Societe Française de Statistique*, Societe Française de Statistique et Societe Mathematique de France, 2001, 4 (142), pp.37-57. halshs-00799938

Michel Lucy. *La Relation entre genre grammatical et dénomination de la personne en langue française*, thèse soutenue en 2016 (à paraître), [url](#).

« Normer l’inclusivité de la langue : quelle place pour le droit ? Réflexions franco-québécoises »

Léa Bouvattier (IEP Lyon, étudiante-chercheuse), Benjamin Moron-Puech (Université Panthéon-Assas) & Anne Saris (Université du Québec à Montréal)

lea.bouvattier[à]sciencespo-lyon.fr, benjamin.moron-puech[à]u-paris2.fr, saris.anne[à]uqam.ca

Le débat français sur l’écriture inclusive, apparu en France à l’automne 2017, a connu d’intéressants développements dans le champ juridique. L’instrument utilisé par le Premier ministre pour finalement trancher le débat entre les agenz*⁹ placæs* sous sa responsabilité a consisté dans le recours à une circulaire¹⁰ Celle-ci a donné lieu à l’édiction de plusieurs normes,

⁸ Définition inspirée de celle donnée par Bernard Pottier dans « Sémantique générale », PUF, 1992, p.72, cité par Jean Cervoni dans *L’Information grammaticale*, n°66, 1995 : « la grammaire n’est qu’une abstraction généralisée de l’expérience humaine. »

⁹ Les mots suivis d’une astérisque sont accordés selon un genre neutre suivant les régularités proposées dans Alpheratz, *Grammaire du français inclusif*, Vent Solars, 2018. L’astérisque est utilisé seulement à la première utilisation du mot.

¹⁰ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036068906>.

posées sans aucun effort d’adhésion populaire. La voie retenue — la circulaire et non la loi — évite en effet tout débat démocratique et, s’il existe bien à propos de la langue quelques personnes publiques compétentes (Académie française, Haut Conseil à l’Égalité entre les femmes et les hommes notamment), leur consultation n’est aucunement obligatoire.

Au Québec, cette polémique française a été reçue avec une certaine condescendance. Ainsi, la linguiste Hélène Dumais — autrice du guide *Pour un genre à part entière* pour le ministère de l’Éducation du Québec —, interrogée par le quotidien québécois *Le devoir*, indiquait : « Les discussions qui se tiennent présentement en France, on les a eues au Québec dans les années 1980 »¹¹. Cependant, l’examen des pratiques langagières contemporaines révèle un souci de certanes* actaires* non institutionnæls* du milieu éducatif de rendre la langue française plus inclusive (voir notamment *Le petit guide des enjeux LGBTQIA+ à l’université à l’attention des professeur.e.s et chargé.e.s de cours à l’UQAM* – 2017)¹². Quant à l’Office Québécois de la langue française, il n’est pas non plus resté immobile puisqu’il a recommandé dans un avis paru le 7 juillet 2018 le recours à la féminisation des noms de personnes et à la rédaction épïcène¹³. C’est d’ailleurs ce dernier procédé que favorise l’Université de Laval affirmant que ce choix “s’inscrit dans la foulée de la réflexion en cours sur l’intégration des personnes transsexuelles ou non binaires, qui ne s’identifient à aucun des deux sexes” (*TVA nouvelles* 3 mai 2018)¹⁴.

L’objectif de notre contribution sera de présenter, au travers d’une comparaison franco-québécoise, les différents modes de régulation de l’inclusivité de la langue (des normes de la société civile, des normes édictées par des institutions étatiques, des normes non contraignantes, des normes obligatoires), mais aussi de s’interroger sur les modalités d’évolution de ces normes (du bas vers le haut, du haut vers le bas) et les rationalités des actaires* impliquæes* dans ces processus (usage militant ou non).

Bibliographie :

ACADEMIE FRANCAISE, 2017. *Déclaration sur l’écriture dite « inclusive »*. Séance du jeudi 26 octobre 2017.

ACADEMIE FRANCAISE, 2019. *Rapport sur la féminisation des noms de métiers et de fonctions*. Séance du 28 février 2019.

ASSOCIATION QUEBECOISE DES ORGANISMES DE COOPERATION INTERNATIONALE, *Guide de rédaction non sexiste*, 2013.

BECQUER, A., CERQUIGLINI, B. et CHOLEWKA, N. (1999), *Femme j’écris ton nom...: Guide d’aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*, Paris : La Documentation française.

BUREAU DE LA TRADUCTION, TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA, « Écriture inclusive : correspondance (Recommandation linguistique du Bureau de la traduction) », [en ligne](#) : *Terminium Plus*.

Canada, UQAM, *Le petit guide des enjeux LGBTQIA+ à l’université à l’attention des professeur.e.s et chargé.e.s de cours à l’UQAM*, 2017.

COMITE DES MINISTRES, CONSEIL DE L’EUROPE, 1990. *RECOMMANDATION N° R (90) 4 sur l’élimination du sexisme dans le langage*. 434^{ème} réunion des Délégués des Ministres du 21 février 1990.

COMITE DES MINISTRES, CONSEIL DE L’EUROPE, 2019. *CM/Rec(2019)1 sur la prévention et la lutte contre le sexisme*. 1342^{ème} réunion des Délégués des Ministres du 27 mars 2019.

¹¹ <https://www.ledevoir.com/societe/513113/l-ecriture-inclusive-pour-en-finir-avec-les-inegalites-de-genres> - 16 novembre 2017.

¹² <https://www.tvanouvelles.ca/2018/05/03/luniversite-laval-se-tourne-vers-le-francais-neutre>.

¹³ <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/officialisation/avis-goq-feminisation-20180707.pdf>.

¹⁴ <https://www.tvanouvelles.ca/2018/05/03/luniversite-laval-se-tourne-vers-le-francais-neutre>.

Colloque « Entre masculin et féminin – Approches contrastives dans les langues romanes » (28 & 29 novembre 2019 ; ENS, 45 rue d’Ulm, Salle Dussane)

CONSEIL D’ETAT, 28 févr. 2019, *Association Groupement d’information et de soutien sur les questions sexuées et sexuelles (GISS) et Mme F.*, req. n^{os} 417128 et 417445.

DAWES, E, 2003, « La féminisation des titres et fonctions dans la francophonie : de la morphologie à l’idéologie », *Ethnologies* 25, n^o2, p195-213.

Edouard Philippe, GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE, 2017. *Circulaire relative aux règles de féminisation et de rédaction des textes publiés au Journal officiel de la République française*. JORF du n^o0272 du 22 novembre 2017.

HAUT CONSEIL A L’EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES, 2016. *Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe*. ISBN : 978-2-11-145137-7 DF : 5HC44080, La Documentation française, 68 p.

DUMAIS, H. (1992). Pour un genre à part entière. *Recherches féministes*, 5, (1), 169–174. <https://doi.org/10.7202/057679ar>

Laurent Fabius, PREMIER MINISTRE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE, 1986. *Circulaire relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*. JORF du 16 juin 1986.

Lionel Jospin, PREMIER MINISTRE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE, 1998. *Circulaire relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*. JORF n^o57 du 8 mars 1998.

LESSARD, M. et Zaccour, S. 2018, *Manuel de grammaire non sexiste et inclusive*, Paris, Editions Syllepse/Québec.

Larivière, L.-L. 2004, « La féminisation linguistique au Canada et au Québec de 1961 à 2001 : affirmation d’une identité francophone et continentale nord-américaine », *Terminology Standardization & Information Technology*, supplément : 89-102.

OFFICE QUEBECOIS DE LA LANGUE FRANCAISE, 1979. *Avis relatif à la féminisation des titres*. Gazette officielle du Québec du 28 juillet 1979.

OFFICE QUEBECOIS DE LA LANGUE FRANCAISE, 1986, *Titres et fonctions au féminin: essai d’orientation de l’usage*, Québec : Éditeur officiel du Québec.

OFFICE QUEBECOIS DE LA LANGUE FRANCAISE, 2015. *Avis de recommandation, Féminisation des appellations de personnes et rédaction épïcène*. Gazette officielle du Québec, partie 1, 147e année, no 19, 9 mai 2015, p. 509-510 et no 21, 23 mai 2015, p. 563.

VACHON-L’HEUREUX, P. et GUÉNETTE L.. *Avoir bon genre à l’écrit : Guide de rédaction épïcène*, Québec, Office québécois de la langue française, Les Publications du Québec, 2006, 209 p.

« La féminisation du français au Sénégal : tendances actuelles »

Mame Thierno Cissé (Université Cheikh Anta Diop, Dakar)

Thiernoc[à]gmail.com

(à venir)

« Du “lipogramme” de Pérec au “lipogène” de Garréta : le genre et l’indicible »

Michele Costagliola d’Abele (Université de Naples « L’Orientale »)

michelecostagliola[à]yahoo.it; mcostagliola[à]junior.it

Notre contribution s’insère dans la dimension littéraire proposée dans l’appel et se concentrera sur deux textes littéraires: *La Disparition* de G. Perec (1969) et *Sphynx* d’Anne Garréta (1986).

Le premier est une œuvre lipogrammatique qui par l’effacement de la voyelle « e » dans tout le texte bannit la plupart des marques du féminin (e.g., le pronom *elle*, les accords des adjectifs ou des participes passés). Le deuxième, quant à lui, se construit sur une contrainte (que l’auteure elle-même définit de Touring et que nous qualifierons de « lipogène » pour

**Colloque « Entre masculin et féminin – Approches contrastives dans les langues romanes »
(28 & 29 novembre 2019 ; ENS, 45 rue d’Ulm, Salle Dussane)**

souligner la filiation avec le lipogramme perecquien) qui consiste dans l’effacement de toute marque linguistique du genre permettant d’assigner un sexe aux personnages, et par conséquent au narrateur homodiégétique.

Dans un premier moment nous nous interrogerons sur la parenté entre les deux *contraintes* et nous soulignerons dans quelle mesure les deux correspondent au principe défendu par J. Ricardou selon lequel “ce n’est pas tant le quelque chose à dire qui détermine l’écrit que l’écrit qui détermine le quelque chose à dire”. Dans la *Disparition*, en effet, c’est à partir du bannissement de la lettre « e », principale marque linguistique du féminin, qu’on arrive à parler de la disparition d’un personnage féminin (la mère de l’auteur); dans *Sphinx*, en revanche, c’est surtout en vertu de l’effacement de toutes les marques de genre et du recours à un langage épïcène qu’il est possible de problématiser des questions telles que l’identité et/ou l’orientation sexuelles des personnages.

Dans un deuxième moment, nous soulignerons qu’aussi bien le lipogramme de Perec que le lipogène de Garréta construisent une écriture du manque, de l’absence qui semblent justifier les propos de Johelle Gauthier selon laquelle « dans un monde “de genre” parce que “déjà genre”, le queer encore indicible ne peut s’exprimer que dans le non-dit ». Chez Perec, en effet, le lipogramme, en effaçant les marques du féminin, s’inscrit dans cette « littérature du silence » qui seule peut rendre hommage à l’indicible des victimes de l’holocauste. Chez Garréta, par contre, le lipogène, en empêchant d’attribuer un sexe à deux personnages qui vivent une histoire d’amour, crée un doute non seulement à propos de l’identité sexuelle (homme ou femme) mais aussi de l’orientation sexuelle (hétérosexuelle ou homosexuelle) du couple, en configurant quatre cas de figures possibles. C’est par cette indétermination, par ce « non-dit », que le texte peut rendre compte de l’indicible solitude du narrateur homodiégétique en quête de son identité et de son orientation sexuelle dans une société caractérisée par une série de préjugés et de discriminations.

Bibliographie sélective

Paraye M., *Grammaire du lipogramme: La Disparition*, in Montémont V, Reggiani Ch., *Georges Perec artisan de la langue*, Lyon, PUL, 2012

Reggiani Ch., *Masculin-féminin: l’écriture oulipienne a-t-elle un genre?*, in Reggiani Ch., Schaffner A., *Oulipo mode d’emploi*, Paris, Honoré de Champion, 2016

Ricardou J., “L’ordre des choses ou une expérience de description méthodique”, *Pratique*, n. spécial (*Pour un nouvel enseignement du français*), 1980

Gauthier J., « Faire obstacle au désir de connaître le genre dans *Sphinx* » d’Anne Garréta. Potentiel subversif du refus de dire », Dans Les pensées «post-». Féminismes, genres et narration. Article d’un cahier Figura. En ligne sur le site de l’Observatoire de l’imaginaire contemporain :

<<http://oic.uqam.ca/fr/articles/faire-obstacle-au-desir-de-connaître-le-genre-dans-sphinx-danne-garreta-potentiel-subversif>>.

« Lexique et société en question(s) : de quelques noms de métiers, grades et fonctions en portugais et en français contemporains »

Isabel Desmet (Université Paris 8)

isabelmariadesmet[à]gmail.com

Depuis déjà quelques décennies, le genre est au cœur de nombreux débats et de nombreuses approches, parmi lesquelles celles des sciences sociales et politiques font figure de proue. Le débat qui émerge actuellement dans la société française autour de la féminisation des noms de

métiers, de l’écriture inclusive et de la possibilité d’un langage épïcène est de prime abord une question sociétale et politique, ayant de lourdes conséquences linguistiques et communicatives, et méritant d’être regardées de près par les linguistes qui se penchent sur la norme, la variation et l’usage. Par ailleurs, l’approche linguistique comparative, voire contrastive entre le français et les autres langues romanes peut apporter des éclairages sur le processus « masculinisation-féminisation » de la langue française portant sur le lexique et la grammaire, la néologie grammaticale et la néologie lexicale.

Dans le droit fil de ces questions, la présente contribution se propose d’analyser quelques noms de métiers, grades et fonctions en portugais européen et en français hexagonal contemporains, du point de vue de la norme, de la variation et de l’usage, avec quelques incursions dans d’autres langues romanes lorsqu’il s’avère pertinent. Des corpus textuels officiels aux corpus textuels du web, notamment des corpus de presse, nous essayerons de mesurer l’usage de quelques formes féminisées des noms de métiers, grades et fonctions communs au portugais et au français contemporains, en partant des dernières réformes officielles des noms de métiers publiées au Portugal et en France.

Références

- Amâncio, L. (2003), O gênero no discurso das ciências sociais, *Análise Social*, Vol. 38, N° 168 (Outono de 2003), Instituto Ciências Sociais da Universidade de Lisboa, pp. 687-714.
- Bereni, L. (2012 [2009]), *Introduction aux études sur le genre*, 2e édition revue et augmentée, Bruxelles, De Boeck.
- Bouchard, P., Guilloton, N. & Vachon-L’Heureux, P. (1999), « La féminisation linguistique au Québec : vers l’âge mûr », in *La féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres. Au Québec, en Suisse romande, en France et en Communauté française de Belgique*, Louvain-la-Neuve, Duculot, p. 6-29.
- Classificação Portuguesa das Profissões 2010* (2011), Instituto Nacional de Estatística, I.P.
- Cunha, C. e Cintra, L. (2015), *Nova Gramática do Português Contemporâneo*, Editora Figueirinhas.
- Dicionário Moderno da Língua Portuguesa* (2019), Porto Editora, última edição.
- Duarte, Inês, et alii (2007), *Introdução à Linguística Geral e Portuguesa*, 12^a edição, Editorial Caminho.
- Houdebine, A.-M. (dir.) (1998), *La féminisation des noms de métiers : en français et dans d’autres langues*, Paris : L’Harmattan.

« Alors, vous êtes candidate, candidat ou candidat-e ? Analyse des termes utilisés pour désigner les femmes lors des élections de mai 2019 en Belgique et en France »

Anne Dister (Université Saint-Louis – Bruxelles) & Marie-Louise Moreau (Université de Mons)
anne.dister[à]usaintlouis.be

On le sait, les prises de position sur la féminisation des noms sont souvent associées à des options idéologiques (Dawes 2003 ; Dister et Moreau 2009). On l’a notamment montré dans la presse (Gervais 2001 ; Fujimura 2005), et on le voit encore aujourd’hui dans les débats animés autour de l’écriture dite inclusive. C’est à travers le prisme des pratiques effectives des partis politiques et de leurs candidates lors de campagnes électorales que nous proposons d’aborder la question.

En effet, dans cette communication, nous analysons les noms de personnes (féminins ou masculins) utilisés par les partis politiques en Belgique et en France pour décrire leurs candidates lors des dernières élections de mai 2019.

Nous avons déjà abordé la question dans un précédent article (Dister et Moreau 2006), où nous nous étions penchées sur les élections européennes et régionales de 1989 et de 2004, en Belgique francophone et en France. Lors de cette étude, une nette évolution se dessinait, favorable au féminin. En effet, les féminins, minoritaires en 1989, étaient largement majoritaires en 2004 (passant de 62 à 92 % en Belgique, de 74 à 85 % en France). À quelques exceptions près, le taux de féminins utilisés par les partis permettait, dans les quatre scrutins pris en compte, de les situer sur un axe qui correspond assez précisément à l’axe politique gauche-droite, la gauche féminisant davantage que la droite et a fortiori que l’extrême droite. Cela nous avait

d’ailleurs permis le titre un peu provocateur de « Dis-moi comment tu féminises, je te dirai pour qui tu votes ».

Quinze ans plus tard, qu’en est-il ? Le féminin continue-t-il de gagner du terrain ? L’usage du masculin pour désigner des femmes est-il toujours associé à des partis plus conservateurs ? Quels sont les noms d’agents qui résistent encore à un emploi au féminin ? L’écriture dite inclusive a-t-elle été utilisée ? C’est à travers l’analyse de plus de 3900 termes que nous répondrons à ces différentes questions.

Références citées

DAWES E. (2003), « La féminisation des titres et fonctions dans la francophonie. De la morphologie à l’idéologie », *Langue et culture*, 25-2, disponible sur <http://www.erudit.org/revue/ethno/2003/v25/n2/008054ar.pdf>

Dister Anne et Moreau Marie-Louise (2006). « Dis-moi comment tu féminises, je te dirai pour qui tu votes. Les dénominations des candidates dans les élections européennes de 1989 et de 2004 en Belgique et en France », *Langage et Société* 115, pp. 5-45.

Dister Anne et Moreau Marie-Louise (2009), *Féminiser ? Vraiment pas sorcier ! La féminisation des noms de métiers, fonctions, grades et titres*, De Boeck Duculot, Bruxelles (coll. « Entre guillemets »).

FUJIMURA I. (2005), « Politique de la langue: la féminisation des noms de métiers et des titres dans la presse française (1988-2001) », *Mots*, n° 78 : 37-52.

GERVAIS M.-M. (2001), « Le Monde et la féminisation des titres : étude comparative 1997-98 », in ARMSTRONG N., BAUVOIS C., BEECHING K. & BRUYNINCKX M. (Eds), *La langue française au féminin. Le sexe et le genre affectent-ils la variation linguistique ?*, Paris, L’Harmattan : 153-166.

« Le "sexe" et le genre des noms d’humains dans leur usage épithète : étude contrastive français-espagnol »

Itsuko Fujimura (Université de Nagoya) & Miki Itoigawa (Université Préfectorale d’Aichi)

fujimura[à]nagoya-u.jp, itoigawa[à]for.aichi-pu.ac.jp

Il est bien connu que la féminisation des noms de métier se fait beaucoup plus spontanément en espagnol qu’en français et que cela s’explique en grande partie par la simplicité morphologique du système de genre dans le premier. En espagnol, le genre d’un nom est motivé dans la plupart des cas, soit par sa forme (pour les noms non-humains (NNH)), soit par le sexe de son référent (pour les noms d’humains (NH)), soit par les deux (ex. *un libro/ una libra, un niño/ una niña*). En français, le genre d’un nom est beaucoup plus « arbitraire » surtout pour les NNH mais aussi pour les NH, d’où la discussion sur la féminisation des noms de métier (ex. *un/ une livre, un / une enfant*) (Fujimura 2005, Schafroth 2009). On pourrait en bref dire que les noms et les adjectifs sont très proches en espagnol, la déclinaison des noms se faisant aussi automatiquement que celle des adjectifs ; quant au français, les NH sont également proches des adjectifs, mais les NNH le sont moins à cause du manque de transparence morphologique de genre. Concernant les NH, Noailly ose même dire qu’« il vaut mieux admettre qu’on a là en français une catégorie exactement intermédiaire, également apte aux emplois substantifs et aux emplois adjectifs (Noailly, 1990 : 29). »

Dans le présent travail, nous nous intéressons à l’usage adjectif-épithète des NH du français (ex. *la rue_f piétonne_f, le passage_m piéton_m, la science_f reine_f, l’argent_m roi_m*) et de l’espagnol d’Espagne (ex. *la prescripción_f enfermera_f, los cuidados_m enfermeros_m, una placa_f madre_f, la etapa_f reina_f*), en comparaison avec cet usage des NNH (ex. *le mot_m clé_f, la ville_f phare_m, una visita_f relámpago_m, el producto_m estrella_f, el banco_m matriz_f*) pour donner suite à notre article qui traite le français seul (Fujimura 2019 à paraître). La question du genre dans les langues

romanes est généralement traitée comme un phénomène commun aux NNH et aux NH. Néanmoins, les exemples ci-dessus indiquent qu'il existe une différence nette entre ces deux catégories. L'accord morphologique ou « combinatoire » en genre s'effectue entre le N1 préposé et le NH épithète, tandis qu'il ne se produit pas entre le N1 et le NNH. L'accord « combinatoire », qui tient en la contrainte co-occurentielle causée par l'accord de genre entre le N1 et le NH épithète, est particulièrement intéressant. On peut très bien dire en français *le pays frère* et *la nation sœur* suivant la règle de l'accord « combinatoire », alors que *la nation frère* ne se dit pas, en raison du fait que *nation* est un nom féminin et que *frère* est non seulement un nom masculin mais aussi un NH qui réfère à un humain ayant le sexe masculin. En espagnol, *el país hermano* et *la nación hermana* répondent à l'accord morphologique classique. Il existe néanmoins quelques exceptions avec *mère* et *madre*, comme *un arbre mère*, *un árbol madre*.

Le but de cette étude est donc double. Premièrement, nous ferons la comparaison détaillée de ces phénomènes en français et en espagnol d'Espagne basée sur les corpus de grand taille indiqués ci-dessous. Deuxièmement, nous tenterons d'expliquer les résultats de cette comparaison en recourant aux caractéristiques du système du genre de ces deux langues, décrites plus haut.

La contrainte causée par l'accord « combinatoire » est surtout à examiner, d'autant plus qu'elle n'est traitée dans la littérature que dans certains dictionnaires usuels de manière sporadique (en français dans le TLFi pour *roi* et *reine*, dans *Le Petit Robert* (2011) pour *reine* seulement ; en espagnol dans Moliner (2007) pour *reina*). Cet usage est plus abondamment attesté en français avec *mère*, *roi*, *reine* qu'en espagnol avec *madre*, *reina*, à l'exception d'expressions figées comme *el astro rey*. Nous comparerons aussi la productivité de l'usage épithète des NH ayant un suffixe adjectival. Il nous semble que cet usage est plus courant en espagnol. Enfin, nous discuterons le fait qu'avec des NNH il n'existe pas dans les deux langues de contrainte d'accord « combinatoire ».

Nous constaterons dans ces phénomènes le lien étroit entre le sexe du référent des NH et leur comportement grammatical de genre en français, malgré la progression beaucoup plus lente de la féminisation des noms de métier par rapport à l'espagnol.

Références :

Fujimura, I., 2005, "La féminisation des noms de métiers et des titres dans la presse française (1988-2001)", *Mots* 78, p.33-52.

Fujimura, I., 2019, à paraître, *Villes sœurs et pays frères : le « sexe » des substantifs transféré en genre grammatical par adjectivation*, *Travaux de linguistique*.

Noailly, M., 1990, *Le substantif épithète*, Paris : PUF.

Schafroth, E. 2009, La féminisation des noms de métier et des titres dans trois langues romanes (français, italien, espagnol): convergences et divergences, *Proceedings of the 1st International conference on language policy and language planning in the Mediterranean*, University of Cyprus, Nicosia.

Dictionnaires :

Le Petit Robert de la langue française, 2011, Paris : Le Robert.

Trésor de la langue Française informatisé, <http://www.atilf.fr/tlfi>, ATILF

Moliner, M., 2007, *Diccionario de uso del español*, 3e éd, Madrid: Gredos.

Corpus :

Corpus del español (Web-Dialects; CdE:New) : pages Internet avec code pays: es (Espagne), 440 millions de mots au total

Frantext, INALF

Text corpus of *Le Monde*, 1988, 1994, 1996, 1999, 2000, 2006 et 2012, ELRA : environ 143 millions de mots au total

« Disaccordo di genere nelle costruzioni partitive – un confronto tra francese e italiano »

Giuliana Giusti & Emma Zanoli (Università Ca’ Foscari, Venezia)

In francese e in italiano il maschile è usato anche come ambiguo e inclusivo nel riferimento generico ad individui di entrambi i generi. Il maschile plurale in particolare è ambiguo nel riferimento a gruppi di individui di solo genere maschile oppure ad individui di genere maschile e femminile. Questo si verifica anche con nomi di riferimento non umano (*matite e quaderni vecchi*, in cui *vecchi* può modificare l’intera coordinazione) oltre che con nomi di riferimento umano (*bambine e bambini simpatici*, con la stessa possibilità per *simpatici* di modificare l’intera coordinazione).

Cardinaletti e Giusti (2016) mostrano tuttavia che nei partitivi complemento di quantificatori (*una delle bambine / molte delle bambine*) il “maschile plurale inclusivo” non è ammesso (**una dei bambini / *molte dei bambini*) e portano questo dato a favore della loro ipotesi di identità lessicale del nome sottinteso dal quantificatore, identità lessicale che include il tratto di genere ma non quello di numero.

Ihsane & Sleeman (2016a,b) per il francese mostrano d’altra parte che il partitivo dipendente da un aggettivo superlativo è meno restrittivo e permette delle discordanze di genere con diversi livelli di accettabilità per diverse classi nominali. Con un nome come *professeur(e)* il disaccordo è più accettabile che con un nome come *étudiant(e)* (cf. *la plus intelligente de mes gentils professeurs* vs.

**?la plus intelligente de mes anciens étudiants*). Ihsane e Sleeman propongono che si tratta di classi diverse di nomi, ma non notano esplicitamente che la diversa classificazione può essere (almeno in parte, ma noi crediamo che lo sia in toto) dovuta ad un uso asimmetrico che viene fatto con (alcuni) nomi di ruolo di prestigio in francese, e crucialmente anche in italiano (tra i molti lavori si veda Cardinaletti e Giusti 1991, e i contributi in Giusti e Regazzoni (a cura di) 2011).

La nostra ipotesi è che la resistenza culturale a declinare regolarmente al femminile i soli nomi di ruoli apicali e prestigiosi provochi un mutamento linguistico che crea nuove classi nominali. In questa situazione alquanto incerta, lo studio quantitativo sulla valutazione di accettabilità è quanto mai necessaria. È quanto si prefigge il lavoro di Westveer (2019) e Westveer, Sleeman e Aboh (2018) con la creazione di un questionario per la lingua francese e tedesca. Il nostro lavoro parte da un adattamento di quel questionario all’italiano.

Il questionario si compone di 80 frasi (39 frasi con costruzioni partitive con quantificatore, 41 frasi con costruzioni partitive con superlativo) e verifica l’accettabilità di 13 diversi sostantivi. Per ogni sostantivo è prevista una coppia di frasi: una frase con disaccordo grammaticale maschile e una con disaccordo grammaticale tra determinante femminile e partitivo maschile plurale (che abbiamo definito, seguendo Ihsane & Sleeman, *gender mismatch*). Esempio (partitivi con quantificatori, sostantivo “rettore”):

a. Accordo grammaticale maschile – “uno dei nuovi rettori si chiama Maria Ricci”

b. Disaccordo grammaticale (*gender mismatch*) – “una dei nuovi rettori si chiama Maria Ricci”
La nostra ricerca si prefigge di indagare come interagiscono cultura e lingua nell’influenzare quanto accettabile sia questo tipo di *gender mismatch* per i parlanti nativi dell’italiano: c’è variazione tra diversi tipi di partitivi? Tra classi nominali diverse? Tra parlanti?

**Colloque « Entre masculin et féminin – Approches contrastives dans les langues romanes »
(28 & 29 novembre 2019 ; ENS, 45 rue d’Ulm, Salle Dussane)**

Mostreremo come i nostri dati confermano che il gender mismatch viene ritenuto più accettabile nelle costruzioni partitive con superlativo piuttosto che nelle costruzioni partitive con quantificatore. Inoltre, in aggiunta a una differenza tra classi nominali diverse, possiamo indubbiamente riscontrare una differenza, interna alla stessa classe nominale, tra i sostantivi che denotano ruolo di prestigio e gli altri sostantivi.

Il nostro contributo mira a:

- i. riflettere sul processo di adattamento del questionario dal francese all’italiano, sottolineando differenze e somiglianze grammaticali tra le due lingue (ad es. il nome *guida* in italiano è solo femminile al pari di *sentinella*, diversamente dal francese (*le guide* vs. **le sentinelle*);
- ii. presentare i risultati ottenuti, confrontandoli con i dati francesi;
- iii. formulare considerazioni su come interagiscono il sistema lingua e la cultura nelle due comunità linguistiche aprendo spunti per ulteriori ricerche empiriche

Bibliografia:

Cardinaletti, A., & Giusti, G. (2016). The Syntax of Quantified Phrases and Quantitative Clitics. *The Blackwell Companion to Syntax*, 5, 23-93.

Cardinaletti, Anna e Giuliana Giusti (1991) Il sessismo nella lingua italiana. Riflessione sui lavori di Alma Sabatini. *Rivista Italiana di Linguistica Applicata XXIII*, 169-189.

Giusti, Giuliana e Susanna Regazzoni (a cura di) (2011) *Mi fai male...* [Parte seconda: *Mi fai male ... con le parole*]. Venezia: Cafscarina.

Sleeman, A. P. & Ihsane, T. (2016a). Gender Agreement with animate nouns in French. In Christina Tortora, Marcel den Dikken, Ignacio Montoya, & Teresa O’Neill (eds.), *Selected proceedings of the 43rd Linguistic Symposium on Romance Languages*, 159–175. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.

Sleeman, A. P. & Ihsane, T. (2016b). Gender mismatches in partitive constructions with superlatives in French. *Glossa: a journal of general linguistics* 1(1): 35. 1–25.

Westveer, T. J. T. (2019). Gramatical versus semantic gender agreement and the representation of nouns in the mental lexicon: superlative partitives in French, [Presentation handout]. Uniting Gender Research Workshop, Tromsø, Norway.

Westveer, T. J. T., Sleeman, A. P., & Aboh, E. O. (2018, December). *Sexless animates? Gender agreement in superlative partitives in French*. Poster session presented at Going Romance 2018, Utrecht, Netherlands.

Westveer, T. J. T., Sleeman, A. P., & Aboh, E. O. (2018). Discriminating dictionaries? Feminine forms of profession nouns in dictionaries of French and German. *International Journal of Lexicography*, 31(4), 371-393.

« Féminisation linguistique : quels enjeux pour la lexicographie contemporaine ? »

Patrycja Krysiak (Université de Wrocław, Institut d’études romanes)

La communication porte sur les formes féminines des noms communs de personne enregistrées dans les deux dictionnaires français les plus populaires et connus : *Le Petit Robert* et *Le Petit Larousse illustré* (versions datant de 2017).

Dans le cadre d’une thèse soutenue en Pologne cette année, nous nous sommes proposé de confronter les deux réalités langagières et lexicographiques : polonaise et française, ensuite, de comparer et analyser la place qui y est accordée à la féminisation et aux formes féminines. Les résultats présentés dans la communication proviennent alors d’une vaste étude comportant l’analyse de plus de 14 500 articles lexicographiques, dont chacun soit est consacré entièrement

**Colloque « Entre masculin et féminin – Approches contrastives dans les langues romanes »
(28 & 29 novembre 2019 ; ENS, 45 rue d’Ulm, Salle Dussane)**

au féminin (p.ex. *mère, sage-femme* etc.), soit porte des marques de la féminisation (p.ex. *avocat, ate n.; touriste n.*). Les articles français constituent presque deux tiers de ce corpus (9051 articles).

Nous partons du principe que les dictionnaires d’usage (et leurs rééditions annuelles) sont un reflet important des changements que la langue française a subis en matière de féminisation linguistique. Par conséquent, pour cette étude nous avons retenu les ouvrages lexicographiques relativement récents : comme indique Jacquet-Pfau (2014 : 68), il s’agit des dictionnaires « qui nous offrent le corpus le plus cohérent et le plus actualisé de la langue telle que les lexicographes de l’usage la recensent ». Pour pouvoir mieux illustrer l’évolution des habitudes langagières et du vocabulaire français, nous faisons référence aux résultats des analyses basées sur les éditions plus anciennes du PR et du PL, décrits par, entre autres, Khaznadar (2001), Jacquet-Pfau (2014) et Dister (2017). Nous faisons alors le point sur l’état actuel de la féminisation dans la lexicographie française. En outre, nous proposons une analyse plus approfondie et détaillée que celles indiquées ci-dessus.

Il est question de la place accordée aux féminins dans la macrostructure des ouvrages choisis (nombre de formes enregistrées par rapport à l’ensemble de noms communs de personne) et de leur traitement (structure et contenu de l’article). L’analyse est centrée sur la manière dont les dictionnaires représentent, à travers les descriptions linguistiques et sémiologiques, le marquage du masculin et du féminin dans les contextes où la féminisation (notamment celle des métiers et des fonctions) se manifeste ou, au contraire, n’est pas prise en compte. Nous tâcherons de montrer, entre autres, la répartition du masculin et du féminin en entrées, le marquage morphologique dans le champ de l’entrée et le marquage dans le corps de l’article (marques d’usage, définitions, exemples), enfin, les principaux types sémantiques des formes attestées.

Nous comparons les ouvrages en question pour arriver à la conclusion suivante : l’implantation des féminins manque toujours de régularité, au niveau de la macrostructure ainsi que de la microstructure. Les formes féminines des noms communs de personne sont introduites dans les corps des dictionnaires de manière incohérente, apparemment au gré des auteurs, qui s’y montrent, quant à eux, toujours plutôt réticents, perplexes. Qui plus est, malgré la présence de plus en plus considérable de la féminisation par l’article (dite « minimale ») et des noms épicènes résultant de ce procédé, l’on observe un certain « marasme » des lexicographes français au niveau de la microstructure : dans plusieurs cas, l’utilisateur/l’utilisatrice des dictionnaires se retrouvent en proie au doute lié à la vraie présence du féminin au sens personnel, étant donné la forme des définitions et des exemples (p.ex. dans le PR nous observons différentes stratégies pour choisir l’hyperonyme : *laineur, euse : ouvrier, ouvrière qui... ; arpenteur, euse : professionnel(le) qui...*, mais *accordeur, euse : professionnel qui...*). En outre, dans les deux dictionnaires nous observons plusieurs différences de marques d’usage octroyées aux noms masculins et noms féminins correspondants : dans la communication, nous les présenterons et tâcherons expliquer les possibles raisons de ces asymétries. Il est aussi important de signaler l’inclination apparente du PL pour les féminins en *-eure*, qui dans le PR se voient relégués du champ d’entrée au champ de remarques.

Références :

Nimmo C., Auvergnat S. (dir. éd.), 2016, *Le Petit Larousse illustré 2017*, Paris : Larousse.

Rey-Debove J., Rey A. (éd.), 2017, *Le Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française 2017*, Paris : Le Robert.

Colloque « Entre masculin et féminin – Approches contrastives dans les langues romanes » (28 & 29 novembre 2019 ; ENS, 45 rue d’Ulm, Salle Dussane)

Dister A., 2017, « De l’ambassadrice à la youtubeuse : ce que disent les dictionnaires de référence sur le féminin des noms d’agents », *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 41-42, p. 41-58.

Houdebine-Gravaud A.M. (éd.), 1998, *La féminisation des noms de métiers en français et dans d’autres langues*, Paris.

Jacquet-Pfau C., 2014, « Le signe de la féminisation dans les dictionnaires d’usage du français », In : Heinz M. (éd.), *Les sémiotiques du dictionnaire. Actes des « Cinquièmes Journées allemandes des dictionnaires » (Klingenberg am Main, 6-8 juillet 2012)*, coll. « Metalexikographie », n°4, Berlin, Frank & Timme, p. 67-88.

Khaznadar E., 2015, *Le sexisme ordinaire du langage. Qu’est l’homme en général?*, Paris.

Khaznadar E., 2001, « Langue et norme dans la dénomination humaine », in : Siouffi G., Steuckardt A., (éd.), *La norme lexicale*, Montpellier, p. 223-235.

« Tout est déjà dans *mademoiselle*... »

Anne Le Draoulec & Marie-Paule Pery-Woodley (Université Toulouse Jean Jaurès)

anne.le-draoulec[at]univ-tlse2.fr, marie-paule.woodley[at]univ-tlse2.fr

La communication que nous proposons s’inscrit dans notre démarche d’autrices d’un blog : Bling, blog de linguistique illustré (<https://bling.hypotheses.org>), créé en octobre 2014. Ce blog de vulgarisation linguistique a pour objectif de faire partager à un large public le plaisir de compréhension de la langue, par des éclairages linguistiques appliqués à des faits langagiers du quotidien (ou « petits faits de langue », pour reprendre l’expression de Yaguello (1998)).

Très vite cependant, ces faits de langue nous ont amenées à nous confronter à un fait sociétal, au moment où nous avons entrepris de nous attaquer au « cas » de *mademoiselle*, en réponse (tardive) à une chronique de François Morel sur France Inter le 9 mars 2012. Cette chronique répondait elle-même à une circulaire ministérielle invitant les administrations à faire disparaître de leurs formulaires les termes « mademoiselle, nom de jeune fille, nom patronymique, nom d’épouse et nom d’époux ». Pour *mademoiselle*, le terme devait disparaître au profit de *madame*, « pris comme l’équivalent de *monsieur* pour les hommes, qui ne préjuge pas du statut marital de ces derniers ». Le parti-pris entièrement critique du chroniqueur, son aveuglement dans l’argumentation – même sous couvert d’humour – nous ont fait vivement réagir, aussi bien dans notre fibre féministe que linguistique. Et pour la première fois, nous avons « pris position » dans notre billet (« *Mademoiselle se meurt, mademoiselle est morte* »), l’éclairage linguistique que nous souhaitions apporter étant cette fois motivé par un enjeu d’engagement personnel¹⁵. Cet engagement s’est poursuivi, au fil du temps, sur trois autres billets dédiés d’abord à la féminisation des noms de métiers (*La femme de l’écrivain / « Auteure », « écrivaine », suite...*), puis à l’écriture inclusive (*Le corbeau et la corbelle*). Dans nos quatre billets, nous avons adopté une démarche qu’ont eue bien d’autres avant nous – celle qui consiste à démonter patiemment des « idées reçues sur la langue »¹⁶ – en nous appuyant sur les travaux de Yaguello (1979, 1989), Becker, Cerquiglini et al. (1999), Viennot (2014), etc. Rien de bien neuf, donc, si ce n’est tâcher de trouver une forme accessible, attrayante en même temps que rigoureuse, propre à sensibiliser – voire convaincre ! – nos lecteurs.

On évoquera rapidement, dans notre communication, les idées reçues que se sont attachés à déconstruire nos trois derniers billets. La question de l’écriture inclusive (dont relève, en fait, la féminisation des noms de métiers) a été au cœur de l’actualité, avec la ritournelle des « c’est pas

¹⁵ Le faible engagement des linguistes dans la vie publique serait lié, selon Klinkenberg (2006), à une « inquiétude » : « celle de voir notre discipline perdre son âme lorsqu’elle sert à des fins de politique sociale » (p. 11).

¹⁶ L’expression vient là encore de Yaguello (cette fois 2015).

**Colloque « Entre masculin et féminin – Approches contrastives dans les langues romanes »
(28 & 29 novembre 2019 ; ENS, 45 rue d'Ulm, Salle Dussane)**

beau » (ou encore « c'est ridicule »), « c'est dérisoire », « dans *écrivaine* il y a *vaine* » (ou autre « *actrice* ça crisse »), « la présidente c'est la femme du président », « alors pourquoi on ne dirait pas *la soleil* ? » (« et pourquoi on ne réécrirait pas La Fontaine ? »), « c'est une atteinte au génie de la langue » (par des « ayatollah du féminisme ») quand seul devrait compter « l'usage » invoqué par l'Académie française (laquelle défend contre vents et marée une langue exposée au « martyr » voire à un « péril mortel »)... Pour contribuer à la déconstruction de ce mur d'idées reçues, nous nous sommes appliquées, comme tout le monde, à préciser la notion de générique, à rappeler l'inexistence d'un genre neutre en français, à relativiser l'argument esthétique souvent inconsciemment sous-tendu par un simple conservatisme langagier.

Nous nous attarderons plus longuement sur le cas de *mademoiselle* (premier billet) abordé à partir de la chronique de François Morel, laquelle tissait déjà de façon remarquable plusieurs des idées reçues ci-dessus mentionnées :

- fiction d'un usage linguistique tout à fait indépendant du contexte sociétal et institutionnel (*l'usage n'a pas voulu...*) ;
- idée de « ridicule » (*Ne voyez-vous pas le ridicule qui consiste à désigner "Madame" Jennifer Migeot qui, à 14 ans,...*) ;
- idée du caractère dérisoire du combat sur les mots au regard des vrais enjeux (*Féministes, vous avez gagné la partie – pas celle de l'égalité des salaires entre femmes et hommes, non, plus compliquée à conquérir sans doute, mais autrement plus passionnante –...*)
- idée (contradictoire avec celle qui précède) du caractère dramatique de toute intervention sur les mots (visible dès le titre : *Mademoiselle se meurt, mademoiselle est morte*).

Là où intervient la spécificité de *mademoiselle*, c'est qu'il ne s'agit pas d'ajouter des formes (comme dans le cas de la féminisation), mais d'en supprimer une (ce qui fait l'objet d'une aussi ferme condamnation). Le chroniqueur méconnaît par ailleurs que *mademoiselle* n'est nullement supprimé du dictionnaire, ni interdit d'usage, mais simplement retiré des formulaires administratifs. Et il glisse allègrement de la distinction entre femme mariée ou célibataire, à celle entre femme jeune ou pas jeune (avec toute la déploration attenante sur les nuances perdues). Avec *mademoiselle*, tout (ou presque) est déjà dit, au sens où défendre *mademoiselle* comme refuser *autrice*, c'est se raccrocher à la langue pour pérenniser une certaine représentation du rôle de « la femme ».

Bibliographie

Becker, A., Cerquiglini, B., Cholewka, N., Coutier, M., Frécher, J., Mathieu, M-J. (1999), *Femme, j'écris ton nom... : guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*. Paris : La Documentation Française.

Collectif d'auteurs (2000/1), *Autour du livre de Anne-Marie Houdebine La féminisation des noms de métiers, Travail, genre et sociétés* 3 : 169-189.

Évain, A. (2008), « Histoire d'*autrice*, de l'époque latine à nos jours », *Séméion* 6.

Houdebine-Gravaud, A.-M. (éd.) (1998). *La féminisation des noms de métiers. En français et dans d'autres langues*, Paris, L'Harmattan.

Klinkenberg (2006), « Le Linguiste entre science et idéologie. Le Discours épilinguistique sur la féminisation comme trace d'un savoir dégradé », *Bulletin VALS-ASLA* 83-2 : 11-32.

Viennot, É. (2014), *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin*, Donnemarie-Dontilly, Éditions iXe.

Yaguello, M. (1979), *Les mots et les femmes*, Paris, Payot.

**Colloque « Entre masculin et féminin – Approches contrastives dans les langues romanes »
(28 & 29 novembre 2019 ; ENS, 45 rue d’Ulm, Salle Dussane)**

Yaguello, M. (1989), *Le sexe des mots*, Paris, Belfond. (NB. Une nouvelle version augmentée et corrigée de cet ouvrage est parue chez Points en 2014 sous le titre : *Les mots ont un sexe*).

Yaguello, M. (1998), *Petits faits de langue*, Seuil.

Yaguello, M. (2015), *Catalogue des idées reçues sur la langue*, Points.

« L’émancipation des Roumaines et la modalisation des métiers : étude comparative sur les métiers à vocation théorique et applicative dans les XIX^{ème} et XX^{ème} siècles »

Lionte Ioana Alexandra (Université Gr. T Popa, Iași, Roumanie)

Par cette étude, nous nous proposons de mettre en relation le mouvement d’émancipation des Roumaines avec la modalisation des métiers dans les XIX^{ème} et XX^{ème} siècle faisant, aussi, appel, aux normes qui régissent le lexique professionnel actuel dans l’espace roumain dans le but de voir la manière dont se forge la relation entre la réalité sociale et le lexique d’une époque, c’est-à-dire la relation langue-culture et ses avatars au fil du temps.

Nous nous proposons, ainsi, d’analyser dans la partie introductive les distinctions qui se font, sur le plan socio-culturel (y compris domestique) et juridique, entre les hommes et les femmes roumains, avant que le mouvement d’émancipation ne soit transposé dans un cadre réglementé (garantissant, ainsi, droits égaux pour les femmes), entre l’espace public (accessible aux hommes) et l’espace privé (dédié à la femme mais juste dans sa qualité de mère et épouse, pas pour les autres problèmes domestiques), de même que la différence de statut (économique et socio-culturel) et de bénéfices entre les femmes bourgeoises et les femmes qui travaillaient, entre les femmes mariées et les femmes célibataires, entre celles de provenance rurale et celles qui déroulent leurs activités dans un milieu urbain. Nous parlerons, donc, dans ce premier cadre d’analyse, de la ridiculisation en Roumanie de la femme-savante et des femmes qui suivent des études supérieures, du déséquilibre grave entre le nombre d’écoles pour femmes et pour hommes (un déséquilibre qui augmente si on fait la distinction entre ville et village) dans la société roumaine patriarcale au début du XIX^{ème} siècle. Nous nous proposons, ainsi, d’anticiper les délimitations que nous allons faire dans la deuxième partie, entre la modalisation des métiers à vocation théorique et pratique, par des observations préliminaires regardant les programmes d’enseignement conçus différemment pour les filles, celles-ci étant instruites dès l’enseignement secondaire dans les domaines de la littérature, de l’art, de l’économie domestique, aussi bien que par des observations sur l’interdiction pour la femme de participer, dans la sphère politique, en tant que votante ou en occupant une fonction. Nous allons nous pencher aussi sur la situation juridique et civile de la femme en vertu de codes comme le Code Civile Napoléonien, le Code Callimachi, en Moldavie, et le Code Caragea, en Munténie, codes qui projettent, dans un plan législatif, l’infériorité ontologique de la femme. On finira cette première partie avec une chronologie de l’émancipation des Roumaines, dès 1848, continuant avec 1866 (année où Heliade-Rădulescu parle du droit de voter des femmes) et avec d’autres moments importants, comme 1886 et 1895, qui marquent la création de sociétés dédiées au mouvement féministe en Roumanie.

La deuxième partie de notre étude analysera, en parallèle, la manière dont la dimension lexicographique reflète ou non les changements sociaux liés à la condition des femmes, en utilisant comme instruments de recherche les dictionnaires du XIX^{ème} et XX^{ème} siècles afin de les comparer avec les débats lexicographiques actuels, plus ancrés dans les mouvements sociaux contemporains comme l’égalité des sexes, le politiquement correct, etc. Cela nous permettra de

voir, dans un premier instant, la proportion des métiers attribués aux femmes, leur type, y compris les qualifications (en opérant, ainsi, la distinction entre théorie et pratique), les types de métiers qui ont une forme de féminin dans le dictionnaire et l’évolution de la féminisation des métiers dans le cadre lexicographique. De ce point de vue, il est intéressant de faire la distinction entre les formes de féminin qui ont une connotation péjorative et celles qui sont entrées dans l’usage langagier standard – par exemple, dans le *Dictionnaire universel de la langue roumaine* de 1929, le mot roumain *meșter* a une forme masculine et signifie *ouvrier/travailleur*, tandis que la syntagme *femeie meșteră* qui devrait signifier *ouvrière* ou *femme qui travaille* signifie en fait *sorcière* ou, un autre exemple plus actuel, celui de la différence entre les mots roumains *poetă* (*poète*) et *poetesă* (*poétesse*) qui a une connotation péjorative. Nous allons, aussi, remarquer qu’il y a des distinctions, dans le lexique professionnel actuel, entre les métiers qui acceptent des formes de féminin et de masculin, les métiers qui ont juste une forme (soit de masculin, soit de féminin) et ceux qui acquièrent une forme masculine par dérivation régressive du féminin.

En conclusion, nous proposons un type de travail lexicographique avec des prémisses socio-historiques dont le but est de refléter la manière dont se forme la liaison indissociable entre réalité sociale et pratique langagière dans l’espace roumain dès le XIX^{ème} siècle.

Bibliographie :

BĂLTESCU, P. (1905), *Câteva note asupra emancipării socio-politice a femeii*. București

BOTEZ, C. (1920), *Problema feminismului*. București.

CĂLĂRAȘU, C. (2002), *Dinamica numelor de profesioni în româna actuală*, in Gabriela Pană Dindelegan (coord.), *Aspecte ale dinamicii limbii române actuale*. București.

CĂLĂRAȘU, C. (2005), *Studii de terminologie a profesiunilor. Încercare de sociologie lingvistică*. București : Editura Universității din București.

CÎNCEA, P. (1895), *Începuturile luptei pentru emanciparea femeii în România (secolul al XIX-lea)*.

DEX – *Dicționarul explicativ al limbii române* (2009), Academia Română, Editura Univers Enciclopedic.

DOOM₂ (2015)– Ioana Vintilă-Rădulescu (coord.), *Dicționarul ortografic, ortoepic și morfologic al limbii române* (2^{ème} édition), Academia Română, Institutul de Lingvistică „Iorgu Iordan – Al. Rosetti”, București: Editura Univers Enciclopedic.

MIHĂILESCU, Șt. (2001), *Emanciparea femeii române*. București : Editura Ecumenică.

ȘĂINEANU. L (1929), *Dicționar universal al limbii române*, Editura Scrisul Românesc.

STRATILESCU, E. (1919), *Temeiul mișcării feministe. Mic istoric al mișcării feministe din România*. București.

« Etude de deux notions à distinguer, écriture inclusive et féminisation des noms de métier et fonctions »

Danièle Manesse-Stroschio (Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle)

daniele.manesse[à]wanadoo.fr

La notion de *féminisation de la langue*, au carrefour de champs d’études très différents – sociétal, politique, linguistique – a la complexité commune aux champs qui ont à voir avec la langue, et dont s’empare le débat public (ainsi, le « parler correctement », l’orthographe, la lecture...) ; les deux composantes majeures de cette notion, écriture inclusive et féminisation des noms de métier, poursuivent le même objectif, la visibilité des femmes dans la langue ; mais elles sont très souvent mal délimitées, associées comme si elle s’impliquaient l’une l’autre, comme si elles étaient de la même nature. Je tenterai de construire solidement ces notions, à partir de corpus fondateurs, pour montrer qu’elles mettent en jeu des domaines linguistiques

bien différents et qu'on a tout intérêt à les distinguer pour donner au débat qui concerne la féminisation l'envergure d'un débat rigoureux et informé.

Bibliographie

- Bailly, Sophie. 2009. *Les H et les femmes et la communication, mais que vient faire le sexe dans la langue ?* L'Harmattan, Paris.
- Bally, Charles. 1926 (1^{ère} édition). *Le Langage et la vie*. Payot, Paris.
- Cerquiglini, Bernard (dir.). 1999. *Femme, j'écris ton nom, guide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades...* La Documentation française, Paris.
- Charaudeau, Patrick. 2018. L'écriture inclusive au défi de la neutralisation en français, *Le Débat*, 2, p. 13-31.
- Manesse, Danièle & Gilles Siouffi (dir.). 2019. *Le féminin le masculin dans la langue, l'écriture inclusive en questions*. Paris, ESF.
- Martinet, André. 1967 (1^{ère} édition). *Éléments de linguistique générale*. Armand Colin, Paris.
- Vadot, Maude, Françoise Roche & Dahou Chahrazed (coord.). 2017. *Genre et sciences du langage, enjeux et perspectives*. Presses universitaires de la méditerranée.
- Viennot, Eliane, Maria Candea et al. 2016. *L'Académie contre la langue française*.
- Yaguello, Marina. 1992. *Les mots et les femmes*. Payot, Paris.

« La dénomination des joueuses de foot en français, en espagnol et en portugais : une approche comparative en synchronie »

Machteld Meulleman (Université de Reims Champagne-Ardenne)

machteld.meulleman[at]univ-reims.fr

Si le foot féminin est aujourd'hui en plein essor, les récentes déclarations d'Alain Finkelkraut à l'occasion de la Coupe du monde féminine de football montrent bien qu'il s'agit bel et bien d'un des derniers bastions où l'hégémonie masculine et quasi-incontestée (Kreisky & Spitaler 2006). En effet, après la première guerre mondiale les femmes ont été officiellement éloignées du football, pour n'y être réadmissibles que depuis les années soixante-dix. Aussi la question se pose-t-elle de savoir comment les journalistes sportifs désignent les pratiquantes du football, notamment lorsqu'ils ont recours à des noms de métiers techniques relevant du jargon propre au football professionnel. Recourent-ils systématiquement à des noms féminins ou féminisés ou préfèrent-ils dans certains contextes utiliser des noms masculins ?

Nous proposons d'étudier cette question de façon empirique sur base d'un corpus synchronique dans trois langues romanes, à savoir le français, l'espagnol et le portugais. Celui-ci sera constitué d'articles de presse écrite issus de journaux spécifiquement dédiés au sport, tels que l'Equipe pour le français, Marca pour l'espagnol et Tribuna pour le portugais. Dans un premier temps, nous relèverons les 200 premières occurrences de noms humains désignant des joueuses de foot, que ce soit des noms génériques tels que *joueuse*, des noms désignant des fonctions techniques tels que *gardienne* ou *technicienne* ou encore d'autres rôles tels que *co-équipière* ou *capitaine*. Ensuite, nous étudierons pour chaque langue la proportion et l'emploi des noms morphologiquement féminins et masculins, ainsi que des noms épïcènes. Enfin, nous comparerons ces résultats à travers les trois langues.

Notre corpus révélera des tendances différentes dans les trois langues romanes en question. Ainsi, l'espagnol semble recourir systématiquement soit à des noms féminins comme *portera* ('gardienne de but') en (1), soit à des noms épïcènes en – *ista* comme *centrocampista* ('milieu de terrain') en (2):

1. *Cuando uno ve a Sandra Paños (Alicante, 1992) le da la sensación de estar ante una de las mejores porteras del mundo.*
2. *"Llego a Francia en el mejor momento de mi carrera", destacó la centrocampista en zona mixta.*

En revanche, si le portugais recourt bien à des noms féminins pour les noms génériques comme *jogadora* (‘joueuse’) en (3) ou *treinadora* (‘entraîneuse’) en (4), cette langue utilise massivement des noms masculins combinés à l’article féminin pour désigner les joueuses occupant des positions spécifiques sur le terrain comme *avançado* (‘avant’) en (3) ou *extremo* (‘ailier’) en (5). L’emploi hésitant entre accord ou invariabilité au pluriel pourrait révéler que ces noms masculins ne sont pas ressentis comme génériques par les journalistes (cf. Gygax et al. 2008).

3. *A Bélgica joga num 4-4-2 relativamente convencional, com duas linhas de quatro no apoio às duas melhores jogadoras, as avançado Janice Cayman e Tessa Wullaert, que têm 50 golos entre elas.*

4. *Os hábitos com a treinadora Sarina Weigman, que, em 2001, se tornou na primeira jogadora holandesa a chegar às 100 internacionalizações, é atacar com ímpeto, sobretudo pelos flancos.*

5. *Lieke Martens e Shanice van de Sanden, as extremos, são igualmente proficientes a construir ataques e a finalizá-los.*

Enfin, le français occupe une position intermédiaire. D’une part, les noms de métiers référant aux joueuses de foot sont massivement morphologiquement marqués au féminin, même lorsque la forme féminine n’est pas conforme aux normes de l’Académie française comme dans le cas de *sélectionneuse* en (6). D’autre part, nous avons relevé quelques occurrences d’emploi de noms masculins dans des contextes qui peuvent difficilement être qualifiés de génériques, comme dans ce même exemple où les *joueurs* réfèrent aux joueuses de la sélection féminine française.

6. *Corinne Diacre, la sélectionneuse des Bleues, se satisfait du match nul obtenu par ses joueurs contre la Suède (0-0), trois jours après la lourde défaite en Allemagne (0-4).*

En conclusion, même dans des langues aussi proches que l’espagnol, le portugais et le français, la comparaison de l’emploi des noms de métiers traditionnellement réservés aux hommes révèle des différences de pratiques remarquables qui ne peuvent que très marginalement être expliquées par des différences de nature proprement linguistique entre les trois langues romanes en question.

KREISKY, Eva/SPITALER, Georg (Hrsg.) (2006): *Arena der Männlichkeit – Über das Verhältnis von Fußball und Geschlecht*. Frankfurt/M.: Campus

GYGAX, Pascal, Ute GABRIEL, Oriane SARRASIN, Jane OAKHILL, et Alan GARNHAM. 2008. « Generically intended, but specifically interpreted: When beauticians, musicians, and mechanics are all men ». *Language and Cognitive Processes* 23 (3): 464 85.

« La dérivation suffixale dans la formation des noms de métiers en français, en italien, en québécois et en russe »

Galina Ovtchinnikova (Institut des relations internationales de Moscou) & Assya Ovchinnikova (Centre de Russie pour la science et la culture à Paris, Université de Toula)

La féminisation des noms de métier présente le dernier temps une véritable révolution dans la linguistique mondiale. Les recherches de Bernard Cerquiglini, de Veronica Bacci Bonivento, Nadia Cario, Julia Di Campo, Alisa Del Re, Bruna Mura, Lorenza Perini sont des témoignages incontestables de l’intérêt aux néologismes et aux occasionalismes féminins des noms de métiers de la part des linguistes dans tous les coins du monde.

L’approche dérivationnelle à la féminisation nominale reste toujours un point à discuter parmi les dérivatologues. Louis Guilbert et Nina Katagochtchina ont fait à la fin du XXe siècle une

**Colloque « Entre masculin et féminin – Approches contrastives dans les langues romanes »
(28 & 29 novembre 2019 ; ENS, 45 rue d'Ulm, Salle Dussane)**

découverte parallèle, concernant les lois de la formation des mots. Il s'agit des paradigmes dérivationnels dans la terminologie de Louis Guilbert et des séries dérivationnelles dans la terminologie de Nina Katagochkina. Plusieurs thèses de doctorat en français, en anglais, en russe, en italien ont prouvé une fois de plus que la formation des mots au féminin contient des tâches à résoudre dans le corpus des noms de métiers de nombreuses langues.

L'une des tâches, les plus discutables c'est le sens de motivation. Le point de vue le plus répandu c'est que lors de l'analyse dérivationnelle on considère les noms de métiers au masculin comme le mot de base et le nom au féminin comme son dérivé. Selon l'approche formelle on aurait pu admettre cet avis, mais jamais du point de vue sémantique. Par exemple, les substantifs *traducteur* (au masculin) et *traductrice* (au féminin) forment un paradigme en éventail, c'est le verbe *traduire* qui est à la fois le mot de base pour le *traducteur* et la *traductrice*. Le modèle de la construction des dérivés, qui sont les mots de métiers en particulier, selon le modèle du paradigme linéaire *traduire – traducteur-traductrice* est erroné, car ce n'est pas du tout le *traducteur* qui a donné le dérivé la *traductrice*. L'italien et le russe ont les mêmes problèmes du décalage entre la forme et le sens pour les dérivés-noms de métiers au féminin: *ballare* forme aussi une série dérivationnelle en éventail: *il ballerino-la ballerina* (it.), le même modèle du paradigme dérivationnel fonctionne dans le russe: *учить – учитель – учительница* (*outchit'-outchitel-outchitelnitsa*) – *enseigner-enseignant-enseignante*.

Un autre problème qui est avancé sur la scène de l'analyse dérivationnelle c'est le problème de l'homonymie syntaxique. Il y a beaucoup de dérivés déverbaux qui participent à la nominalisation instrumentale et agentive: sous deux formes: *une briseuse – une machine qui sert à briser la tige de chanvre* et *une briseuse – une femme qui travaille dans le textile*

Le québécois qui est leadeur dans la formation des noms de métier au féminin a des déverbaux avec des suffixes synonymiques différents: *confectionner–confectionneur–confectionneuse, réparer–réparateur–réparatrice, superviser–superviseur–superviseuse*. On constate le fonctionnement de l'analogie dérivationnelle, mais selon le type dérivationnel, inattendu parfois, comme dans le dernier exemple.

L'italien et le russe sont plus conservateurs dans la production des noms de métiers. L'italien et le russe neutre laissent les formes des noms de métiers, en changeant l'article seulement: *il giudice-la giudice, il giornalista-la giornalista, il manager-la manager, il militare-la militare, lo stilista-la stilista, il regista-la regista, il cuccettista-la cuccettista, il tassista-la tassista*. Comme le russe n'a pas d'article ce sont le plus souvent des homonymes: *менеджер–menedjer* (*manager, m, f*), *режиссер–rejisseur* (*metteur en scène, m,f*), *таксист–taxiste* (*chauffeur de taxi, m,f*). Par contre, dans le russe familier le nom de métiers au féminin désigne une épouse et a une nuance péjorative: *генеральша* (*guénéralcha*) – *Madame la Générale, завучиха* (*zavoutchikha*) – *Madame le Censeur*.

Ce sujet hyperintéressant va réunir beaucoup de linguistes du monde entier à Votre colloque, et ce serait un grand plaisir de voir l'évolution de la féminisation des noms de métiers et la détermination des facteurs linguistiques et extralinguistiques qui la régissent, cette féminisation.

Bibliographie :

Bernard Cerquiglini. *Le ministre est enceinte*, Paris, 2018.

Becquer, A., Cerquiglini, B. et Cholewka, N. (1999), *Femme, j'écris ton nom... : guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*, Paris : La Documentation française.

**Colloque « Entre masculin et féminin – Approches contrastives dans les langues romanes »
(28 & 29 novembre 2019 ; ENS, 45 rue d’Ulm, Salle Dussane)**

V. Bacci Bonivento, N. Cario, J. Di Campo, A. Del Re, B. Mura, L. Perini (éds) (2016), *Siamo le parole che usiamo. Quale genere di linguaggio per un linguaggio di genere?*, Padova, Padova University Press.

« Traduire l’inclusivité – Traduction et échange dans le langage inclusif entre le français et l’italien »

Giuseppe Sofo (Università Ca’ Foscari, Venezia)

giuseppe.sofa[at]unive.it

Ma communication propose une étude comparée des formes du langage inclusif développées en langue française et en langue italienne, et essaiera d’ouvrir le champ à une réflexion sur la traduction de l’écriture inclusive, que j’estime nécessaire afin d’offrir des outils pour un langage de plus en plus inclusif en français et en italien.

L’histoire des efforts pour atteindre une écriture inclusive est très longue, en France et en Italie, et il y a des parallélismes très intéressants entre la formation de l’écriture inclusive dans les deux contextes. Dans les deux cas, l’intérêt et les efforts pour un langage inclusif naissent d’une rencontre entre les institutions politiques, les mouvements pour une égalité entre femmes et hommes, et la recherche en linguistique : ces trois secteurs voient la nécessité de contribuer à un langage de plus en plus capable de décrire des sociétés qui voient les femmes de plus en plus protagonistes de leur propre histoire, et qui donne lieu au besoin toujours plus pressant de former des noms féminins pour des professions qui étaient destinées exclusivement aux hommes auparavant. Ce processus de motion de noms des professions des professions devient le premier terrain de la bataille linguistique qui dure encore aujourd’hui, et il faut souligner que le français et l’italien n’admettent pas – ou bien ne suggèrent pas – les mêmes solutions.

Le fait que l’écriture inclusive ait pris dans les deux langues des formes qui sont non seulement différentes, mais parfois même opposées, en raison de sensibilités différentes quant aux mêmes questions et de réalités linguistiques qui favorisent une solution plutôt que l’autre nous oblige à nous poser plusieurs questions : il faut d’abord comprendre quelles sont les différences entre les stratégies d’inclusivité utilisées dans les deux langues, et en comprendre les raisons, pour ensuite passer à une discussion sur les difficultés que ces différences présentent en traduction du point de vue théorique et à une proposition de directions à suivre ou à éviter dans la pratique de la traduction. En même temps, ce passage entre les langues et les langages nous permettra d’introduire dans un contexte des formes d’inclusivité qui lui sont inconnues, ou qui ne sont pas favorisées.

Le passage d’un langage non inclusif à un langage inclusif nous confronte à un besoin de traduction, linguistique et littéraire, mais aussi culturelle, c’est-à-dire une transformation de la langue et de ses normes qui vise une transformation des aspects culturels implicites dans tout acte linguistique. J’utilise ici le terme « traduction » dans une acception clairement plus métaphorique que dans le reste de l’article, mais il est évident que pour éviter un usage de la langue qui voit une nette prédominance linguistique du masculin sur le féminin, il faut changer de code linguistique. Il y a donc un trait traductif dans toute écriture inclusive, même avant sa traduction d’une langue à l’autre, dont il faut tenir compte, parce que traduire une écriture qui est déjà en soi au moins partiellement une traduction, nous oblige à parler d’une « traduction d’une traduction ». Et c’est pour cette raison que ce processus nous confronte à un défi si épineux et en même temps si saillant pour une compréhension de la vraie nature de l’écriture inclusive et du langage en général.

Colloque « Entre masculin et féminin – Approches contrastives dans les langues romanes » (28 & 29 novembre 2019 ; ENS, 45 rue d’Ulm, Salle Dussane)

Le contact et étude comparée entre les langages inclusifs de ces deux langues pourrait ainsi aider les deux contextes à adopter des choix qui sembleraient impossibles dans une langue, mais que l’autre connaît parfois depuis des siècles. Cela aiderait ainsi à effacer certaines stigmatisations qui caractérisent l’histoire de nos langues et qui ont de ce fait influencé notre pensée. Cet équilibre instable et complexe est probablement la seule façon de respecter les discours de genre et les langages inclusifs de l’italien et du français, en permettant en même temps aux discours de s’influencer les uns les autres, pour mieux les langues à exprimer la réalité dans laquelle nous vivons et que nous contribuons à forger.

Bibliographie

CERQUIGLINI, Bernard (dir.), *Femme, j’écris ton nom*, Paris, La documentation française, 1999.

DE MAURO, Tullio, *Guida all’uso delle parole*, Roma, Editori Riuniti, 1980.

GIUSTI, Giuliana, « Ruoli e nomi di ruolo in classe. Una prospettiva di genere », in MARIOTTINI, Laura (dir.), *Identità e discorsi: Studi offerti a Franca Orletti*, Roma, RomaTrE-Press, 2015, pp. 39-54.

GUERZONI, Monica, « ‘Tecnica, consigliera, ragioniera’: Boldrini e la grammatica alla Camera » in *La 27esima ora*, 7 décembre 2016. https://27esimaora.corriere.it/16_dicembre_07/tecnica-consigliera-ragioniera-laura-boldrini-femminile-genere-camera-procedure-declinare-cariche-dipendenti-4207a9e2-bcbc-11e6-9c31-8744dbc4ec0a.shtml

HADDAD, Raphaël (dir.), *Manuel d’écriture inclusive*, Paris, Mots-Clés, 2017.

LEPSCHY, Giulio C., « Lingua e sessismo » in LEPSCHY, Giulio, C., *Nuovi saggi di linguistica italiana*, Bologna, Il Mulino, 1989, pp. 61-84.

LEPSCHY, Anna Laura, LEPSCHY, Giulio C., SANSON Helena, « A proposito di -essa » in CASTELLANI, Arrigo, et al., *L’Accademia della Crusca per Giovanni Nencioni*, Firenze, Le Lettere, 2002, pp. 397-409.

ROBUSTELLI, Cecilia, « Parole al femminile » in BENUCCI, Elisabetta, SETTI, Raffaella (dir.), *Italia linguistica: Gli ultimi 150 anni: Nuovi soggetti, nuove voci, un nuovo immaginario*, Firenze, Le Lettere, 2011, pp. 59-63.

ROBUSTELLI Cecilia, *Donne, grammatica e media: Suggerimenti per l’uso dell’italiano*, Roma, GiULiA, 2014.

SABATINI, Alma, *Il sessismo nella lingua italiana*, Roma, Istituto poligrafico e zecca dello stato, 1993 (1987).

THORNTON, Anna, « Mozione » in GROSSMANN, Maria, RAINER, Franz (dir.), *La formazione delle parole in italiano*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 2004, pp. 218-227b.

THORNTON, Anna, « Designare le donne: Preferenze, raccomandazioni e grammatica » in CORBISIERO, Fabio, MATURI, Pietro, RUSPINI, Elisabetta (dir.), *Genere e linguaggio: I segni dell’uguaglianza e della diversità*, Milano,

VIENNOT, Eliane (dir.), et al., *L’Académie contre la langue française : Le dossier « féminisation »*, Donnamarie-Dontilly, Éditions iXe, 2015.

VIENNOT, Eliane, *Non, le masculin ne l’emporte pas sur le féminin : Petite histoire des résistances de la langue française*, édition augmentée, Donnamarie-Dontilly, Éditions iXe, 2017.

VIENNOT, Eliane, *Le langage inclusif : Pourquoi, comment*, Donnamarie-Dontilly, Éditions iXe, 2018.

YAGUELLO, Marina, *Le sexe des mots*, Paris, Belfond, 1989.

« Pour une petite fabrique de noms de métiers au féminin (et au masculin) à partir de noms de marque circulant dans les blogs »

Michela Tonti (Université de Bologne)

michela.tonti2[à]unibo.it

Si l’auteur contribue à augmenter le patrimoine lexical et à favoriser le dynamisme et l’évolution sémantique d’une langue, les parlants et scripteurs des nouveaux moyens de

communication comme les blogs ne sont pas en reste en tant que médiateur du discours au quotidien et créateurs de néologismes issus de Noms de Marque (désormais NdM) et portant sur des noms de métiers dans leur forme au masculin et au féminin. Notre enjeu réside dans une démonstration du potentiel créateur de scripteurs de blogs recensés au sein de corpus divers que nous avons consultés lors du remaniement de NdM disponibles dans leur stock lexiculturel. Nous nous inscrivons par ailleurs dans l’axe préconisé par E. Viennot (2018) qui vise à rendre le langage inclusif et pour ce faire, elle propose des solutions simples et argumentées, entre autres, ouvrir la foire aux néologismes. Alors que le dernier rapport sur la féminisation des noms de métiers rédigé par l’Académie française en mars 2019 soulève diverses questions en raison du décalage que l’on observe entre les réalités sociales et leur traduction en langage, il nous semble important de souligner que les noms de métiers au féminin devraient correspondre aux besoins linguistiques et aux attentes résultant des évolutions récentes de la société.

Dans un premier temps, nous nous proposons de mesurer la capacité créatrice de scripteurs lambda à partir d’une base empirique constituée par nos soins et comptant au total 1987 NdM dont 1352 ont été tamisés à l’aide d’une fouille outillée réalisée au sein du corpus *Araneum*. Ce corpus comportant 1,2 milliard de mots-formes remonte à 2013 pour son premier ratissage alors qu’une mise à jour a été effectuée en 2015. Après avoir observé la présence de néologismes issus de NdM se présentant comme des substituts économiques de lexies existantes dans la langue et notamment des noms de métiers, nous nous attellerons à vérifier par le biais d’une approche quantitative et guidée sur corpus la présence des néologismes précédemment attestés dans *Araneum* (2013-2015), à savoir « RATPiste », « SNCFiste », « Ripolineur », « Séphorette » et également dans la forme davantage respectueuse de l’accentuation française « Séphorette ». Afin de retracer la genèse et la toute première présence de ces lexies aussi bien dans l’Hexagone que dans des contextes canadiens et belges, nous allons passer en revue le corpus *frWaC* (2008), *frTenTen12* (2012) et *Timestamped2014-2019*, l’envergure de la perspective diachronique bien qu’elle soit apparemment modeste s’avère cependant suffisante pour mesurer l’implantation et la diffusion de ces nouvelles lexies dans le discours au quotidien et notamment au sein de blogs.

Dans un deuxième temps, nous étudierons la dimension morpho-syntaxique des formes néologiques se substituant plus économiquement à « ouvrier auprès de la société SNCF ou RATP » ainsi que la combinatoire syntactico-sémantique au sein de laquelle le NdM *Ripolin* est recontextualisé et refaçonné par les besoins langagiers des parlants, à savoir « ripolineur », digne substitut de « ravaleur » au sens figuré. Une analyse qualitative de ces nouvelles appellations de métiers et leur masculinisation sera conduite au sein des corpus *Araneum*, *frWaC* et *frTenTen*. Leurs domaines privilégiés d’afférence et la valeur axiologique associée fera également l’objet de notre étude.

Une étude de cas de la forme néologique « Séphorette » orthographiée également avec l’accent aigu affichant ainsi un attachement particulier des Français pour leur orthographe sera analysée dans un troisième temps. Le lien associatif avec le terme vieilli de « midinette » sera exploré pour mettre en exergue que des formes néologiques à leur époque parviennent à briller à nouveau à travers le prisme d’un NdM, en l’occurrence *Séphora*, dont son cœur-cible est prioritairement féminin. Cette facette culturelle et marketing à la fois du NdM conditionne également le nom du métier qui en découle, seule la marque flexionnelle du genre féminin est prévue.

Colloque « Entre masculin et féminin – Approches contrastives dans les langues romanes » (28 & 29 novembre 2019 ; ENS, 45 rue d’Ulm, Salle Dussane)

L’attention que nous allons porter aux pratiques discursives des scripteurs nous permettra de démontrer les retombées axiologiques et sociétales dont ces manifestations sont fort porteuses.

Références bibliographiques :

Albert, Anaïs (2013), « Les midinettes parisiennes à la Belle Époque : bon goût ou mauvais genre », *Histoire, économie & société*, 3, p. 61-74.

Dister, Anne (2017), « De l’ambassadrice à la youtubeuse : ce que nous disent les dictionnaires de référence sur les féminins des noms d’agent », *Revue de Sémantique et de Pragmatique*, 41-42, p. 41-58.

Rapport de l’Académie française, « La féminisation des noms de métiers et de fonctions », 1^{er} mars 2019, <http://www.academie-francaise.fr>

Tonti, Michela (mars 2019), *Lexiculture et linguistique : une approche, guidée sur corpus, des noms de marque dans le discours au quotidien*, Thèse de l’Université de Bologne – Département Traduction et Interprétation – Forlì, sous la dir. de Maldussi, Danio et Soffritti, Marcello.

Viennot, Eliane (dir.) (2016), *L’Académie contre la langue française : le dossier « féminisation »*, Paris : éditions Ixe.

Viennot, Eliane (dir.) (2018), *Le Langage inclusif. Pourquoi ? Comment ? Petit précis historique et pratique*, Paris : éditions Ixe.

« La lutte des genres : l’accord de genre dans les phrases partitives superlatives en français »

Thom Westveer, Petra Sleeman & Enoch O. Aboh (Université d’Amsterdam)

T.J.T.Westveer[à]uva.nl

L’émergence des formes féminines de noms de profession en français a été étudiée à plusieurs reprises (cf. e. a. Van Compernelle 2007, Arbour & de Nayves 2014). Ainsi, dans Auteur et al. (2018), nous présentons une étude sur la présence de formes féminines de noms de profession dans différentes éditions du dictionnaire français *Le Petit Robert*. Cette étude montre qu’au cours des années, pour la plupart des noms de profession des formes féminines ont été introduites dans le dictionnaire.

L’emploi grandissant de formes féminines a également des conséquences pour l’accord de genre. À cet égard, les phrases partitives avec un superlatif (du type *le plus jeune des garçons*) constituent un cas intéressant, peu étudié jusqu’à présent, à l’exception d’une étude préliminaire à petite échelle de Sleeman & Ihsane (2016) (voyez également Ihsane & Sleeman 2017). Les études existantes sur l’accord de genre se concentrent surtout sur l’accord plutôt local, à l’intérieur du groupe nominal (cf. e. a. Alexiadou 2004, Atkinson 2015, Kramer 2016).

Les phrases partitives superlatives sont intéressantes à étudier, car elles peuvent parfois faire hésiter les locuteurs quant à l’accord de genre. Dans ce type de phrases, le nom référant au groupe est en général à la forme masculine générique, comme *policier* en (1), s’il réfère à un groupe mixte, composé de femmes et d’hommes. Si l’on sélectionne une femme dans ce groupe mixte, la question se pose de savoir quelle forme prendra le superlatif qui réfère à cette femme. Si l’on utilise la forme féminine *la plus gentille* (1a), il n’y a pas d’accord grammatical de genre entre le nom de groupe au masculin générique et ce superlatif, mais un accord sémantique de genre féminin avec la référente du superlatif. Si, par contre, on fait l’accord grammatical de genre et emploie la forme masculine *le plus gentil* (1b), cette forme masculine réfère à une femme ici, ce qui n’est pas évident non plus.

- (1) a. *La.F plus gentille.F des nouveaux.M policiers.M est Hélène.*

- b. *Le.M plus gentil.M des nouveaux.M policiers.M est Hélène.*

Même s’il n’existe pas de règles concrètes concernant l’accord de genre dans de telles phrases, les locuteurs natifs du français ont des intuitions sur l’acceptabilité de l’accord sémantique. Pourtant, il existe peu d’études qui ont recherché ce phénomène intéressant. C’est pourquoi nous avons vérifié les intuitions de 70 locuteurs natifs du français à l’aide d’un test de jugement de grammaticalité, portant sur l’acceptabilité de l’accord sémantique ou grammatical dans 80 phrases.

L’acceptabilité de l’accord sémantique paraît dépendre du type de nom présent dans la phrase. Suivant une classification des noms animés français de Sleeman & Ihsane (2016), on observe que l’accord sémantique est en général accepté avec des noms épïcènes comme *le/la ministre* (2), tandis qu’avec des noms comme *policier*, qui montrent un changement morphologique entre les formes féminine et masculine, il n’y a pas de préférence claire pour l’accord sémantique (1a) ou l’accord grammatical (1b).

- (2) *La.F plus intelligente.F des nouveaux.M ministres est Madame Dupont.*

Cependant, les résultats présentent beaucoup de variation, aussi bien entre les différents noms qu’entre nos participants. Même si avec des noms au genre grammatical fixe comme *le personnage* ou *la sentinelle*, la plupart de nos participants n’acceptent pas l’accord sémantique (3a), étonnamment, un nombre considérable de participants l’acceptent au contraire (3b).

- (3) a. *La.F plus jeune des nouvelles.F sentinelles.F est Henri.*
b. *?Le.M plus jeune des nouvelles.F sentinelles.F est Henri.*

Dans cette présentation, nous essayons de rendre compte de la variation dans l’acceptabilité de l’accord sémantique dans les phrases partitives superlatives parmi les noms et parmi les participants. À cet égard, nous proposons une analyse théorique qui part du principe que le marquage du genre grammatical d’un nom dans le lexique mental des locuteurs peut varier de deux manières : (i) pour un seul nom, différents locuteurs peuvent avoir des marquages de genre différents et (ii) pour un seul locuteur, différents noms peuvent avoir des marquages différents. Nous montrons que cette analyse peut expliquer la variation par rapport à l’acceptabilité de l’accord sémantique dans les phrases partitives superlatives parmi les noms et parmi les participants. Finalement, nous lions cette analyse à notre étude sur la présence de formes féminines de noms de profession dans *Le Petit Robert* (Auteur et al. 2018) et montrons qu’elle soutient notre analyse.

Références

- Alexiadou, Artemis. 2004. Inflection class, gender and DP-internal structure. *Explorations in Nominal Inflection* éd. de Gereon Muller, Lutz Gunkel & Gisela Zifonun, 21-50. Berlin: Mouton.
- Arbour, Marie-Ève & Hélène de Nayves. 2014. Féminisation linguistique : étude comparative de l’implantation de variantes féminines marquées au Canada et en Europe. *Langage et Société* 148, éd. de L. Greco, 31-51.
- Atkinson, Emily. 2015. Gender features on *n* & the root: An account of gender in French. *Selected Proceedings of the LSRL 42* éd. de Jason Smith & Tabea Ihsane. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Auteur ; Auteur & Auteur. 2018. Discriminating dictionaries? Feminine forms of profession nouns in dictionaries of French and German. *International Journal of Lexicography* 31 (4), 371-393.
- Ihsane, Tabea & Petra Sleeman. 2017. Quel(s) genre(s) pour les noms animés en français ? *Le français moderne* 85 (1), 94-108.
- Kramer, Ruth. 2016. The location of gender features in the syntax. *Lang Linguist Compass* 10, 661-677.

**Colloque « Entre masculin et féminin – Approches contrastives dans les langues romanes »
(28 & 29 novembre 2019 ; ENS, 45 rue d’Ulm, Salle Dussane)**

Sleeman, Petra & Tabea Ihsane. 2016. Gender mismatches in partitive constructions with superlatives in French. *Glossa* 1 (1).

Van Compernelle, Rémi Adam. 2007. Une pompière ? C’est affreux ! Étude lexicale de la féminisation des noms de métiers et grades en France. *Langage et Société* 120, 1-24.

« Le temps de la « grand’ cour des dames » (XV^e-XVI^e siècle) : une première démasculinisation du français ? »

Éliane Viennot (Université Jean Monnet, Saint-Étienne)¹⁷

eliane-viennot[à]orange.fr

Le XVII^e siècle est désormais identifié comme l’époque où débuta une entreprise à la fois diversifiée et délibérée de masculinisation du français¹⁸. On a moins étudié, jusqu’ici, la phase antérieure, celle qui date du « moyen français », et encore moins la phase intermédiaire, celle de la Renaissance, qui vit au contraire reculer les « nouveaux usages » favorables au masculin, voire surgir des termes et des usages favorables au féminin.

La contribution tentera de donner un aperçu de ces deux mouvements, en les mettant en relation avec les changements sociaux et politiques qui ont affecté les relations entre les sphères du pouvoir et les producteurs de discours : d’abord au temps de la naissance et du développement des universités et de la haute fonction publique, marqué d’un côté par une homogénéisation croissante de la formation et des pratiques professionnelles des lettrés, et de l’autre par une absence quasi complète de « société civile lettrée » capable de résister à ces nouvelles tendances ; ensuite au temps de la montée en puissance de femmes dans les cercles du pouvoir de la zone francophone (gouvernement, cour), marqué par le développement de la littérature curiale, l’approfondissement de la Querelle des femmes, et l’arrivée des femmes sur le terrain – tout neuf – du livre imprimé¹⁹.

17. L’expression est de Pierre de Bourdeille, abbé de Brantôme, « Discours sur Anne de Bretagne » [fin XVI^e s.], in *Recueil des Dames, poésies et tombeaux*, éd. É. Vaucheret. Paris, Gallimard « La Pléiade », 1991, p. 13.

18. Eliane Viennot, *Non, le masculin ne l’emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française*, 2014 ; Eadem (dir.), *L’Académie contre la langue française : le dossier « féminisation »*, éd. iXe, 2016.

19. Armel Dubois-Nayt, Nicole Dufournaud & Anne Paupert (dir.), *Revisiter la « Querelle des femmes ». Discours sur l’égalité/l’inégalité des sexes, de 1400 à 1600*, Saint-Étienne, Publications de l’Université de S.E., 2013.